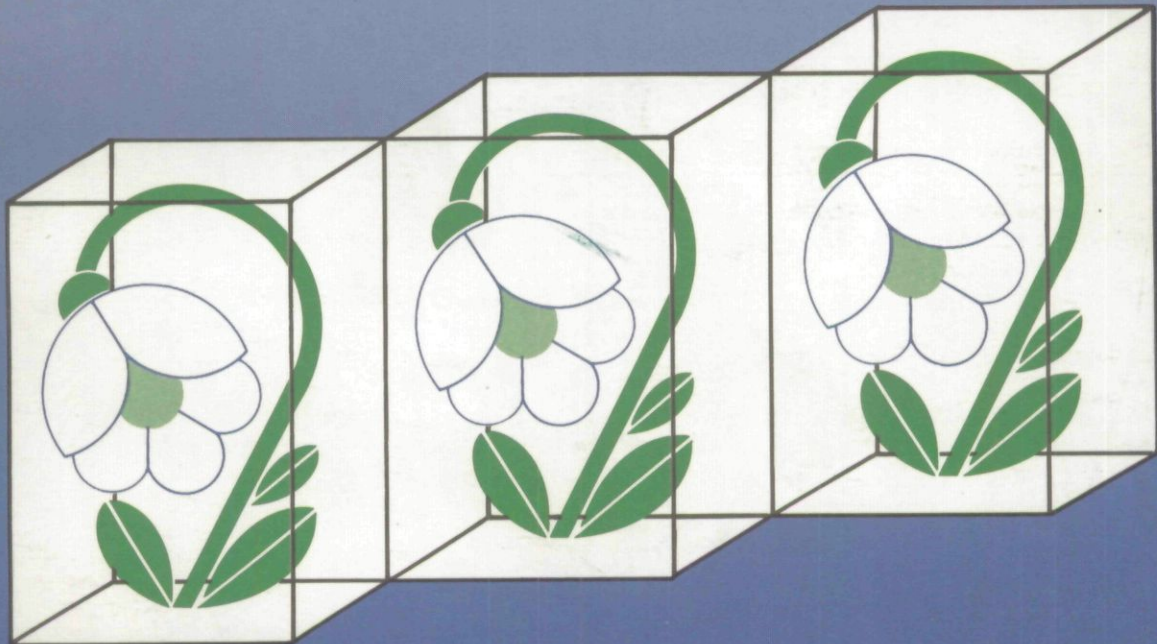
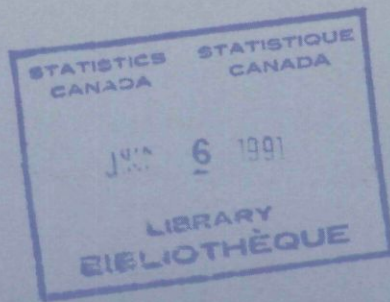


Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada

Série thématique spéciale

Enquête sur la santé et les limitations d'activités



Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordnolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Programme des enquêtes postcensitaires

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-2050) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-2011

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du bélinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto

Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada

Programme des enquêtes postcensitaires

6

Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada

Série thématique spéciale
Enquête sur la santé et les limitations d'activités

ISSN 1180-4610

préparé par:

Owen Adams
Judith Dowler
Lise Lafleur
Deborah Jordan-Simpson
Russell Wilkins

Centre canadien
d'information sur la santé
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)

Publication autorisée par le ministre
de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1991

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Mai 1991

Prix: Canada: 35 \$
États-Unis: 42 \$ US
Autres pays: 49 \$ US

Catalogue 82-615, Vol. 6

ISBN 0-660-54859-3

Ottawa

1010069083



Statistcs Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

CS OOS

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada

(Série thématique spéciale de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités; v. 6)

Titre de la p. de t. addit.: Profile of persons with disabilities residing in health care institutions in Canada.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Disponible aussi en audio-cassette.

ISBN 0-660-54859-3

CS82-615 v. 6

I. Handicapés -- Soins en institutions -- Statistiques -- Canada.

I. Adams, O.B.

II. Programme des enquêtes postcensitaires (Canada).

III. Titre.

IV. Titre: Profile of persons with disabilities residing in health care institutions in Canada.

V. Collection

HV1559.C2 A32 1991 305.9'0816'0971021 C91-098015-2F

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- néant ou zéro.
- nombre infime c'est-à-dire que la variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation) est supérieure à 25 %.
- * variance d'échantillonnage élevée (coefficient de variation compris entre 16,5 % et 25 %); utiliser avec prudence.

Également disponible sur cassette.

Avant-propos

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), menée en 1986 et en 1987, brosse un portrait détaillé des personnes ayant une incapacité au Canada. L'ESLA a été réalisée auprès des personnes ayant une incapacité vivant dans un ménage ou dans un établissement de santé.

Le présent rapport fait partie de la Série thématique spéciale, laquelle effectue un survol de nombreux sujets abordés dans le cadre de l'ESLA. Les rapports de cette série ont été rédigés par des experts de Statistique Canada et de l'extérieur dans un langage non technique et renferment des tableaux et des graphiques simples.

Le présent rapport, intitulé «Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada», est le sixième d'une série qui en compte neuf et le premier profil jamais publié sur cette population au Canada. De fait, il s'agit des premières données détaillées de quelque genre que ce soit sur les 247 000 Canadiens qui vivent dans un établissement de santé. On y compare les caractéristiques socio-économiques de ceux-ci à celles des personnes ayant une incapacité qui vivent dans un ménage. Ce rapport a été rédigé par Owen Adams, Judith Dowler, Lise Lafleur, Deborah A. Jordan-Simpson et Russell Wilkins, du Centre canadien de l'information sur la santé de Statistique Canada.

Je tiens à remercier les auteurs, les réviseurs et le personnel de Statistique Canada chargé de diriger et de produire la série.

Nous espérons non seulement que les rapports de la Série thématique spéciale fourniront aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information très utile sur la situation à laquelle font face les personnes ayant une incapacité, mais qu'ils les inciteront également à entreprendre de nouvelles recherches dans ce domaine.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Table des matières

	Page
Faits saillants	1
1. Introduction	3
2. Caractéristiques démographiques	4
3. Caractéristiques générales reliées à l'incapacité	7
4. Caractéristiques socio-économiques	18
5. Encadrement social	22
6. Adultes ayant une «autre» incapacité	28
7. Conclusion	34
Annexes	
A. Tableaux d'appoint	A-1
B. Questionnaire de l'ESLA	B-1
C. Plan d'échantillonnage	C-1
D. Définitions	D-1
E. Produits et publications de l'ESLA	E-1
F. Bibliographie	F-1
Tableau	
1. Personnes ayant une incapacité selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-1987	5
2. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité et l'âge, Canada, 1987	8

Tableau (suite)

3. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité, normalisé selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 1987	10
4. Principales causes d'incapacité déclarées par les adultes ayant une incapacité, selon la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-1987	15
5. Adultes ayant une incapacité qui utilisent une aide technique, selon la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-1987	16
6. Adultes ayant une incapacité selon la situation résidentielle des particuliers et le type d'aide technique utilisée, Canada, 1986-1987	17
7. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les frais supplémentaires acquittés au cours de 1986 et la gravité de l'incapacité, Canada	19
8. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de sortir de l'établissement et la gravité de l'incapacité, Canada, 1987	23
9. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de se déplacer à l'intérieur de l'établissement et la gravité de l'incapacité, Canada, 1987	23
10. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-1987	29

Graphiques

1. Pourcentage des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, normalisé selon l'âge, Canada, provinces et territoires, 1987	6
2. Adultes ayant une incapacité selon la gravité de l'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87	7
3. Adultes ayant une incapacité grave de niveau III et vivant dans un établissement, selon le sexe et l'âge, Canada, 1987	9
4. Adultes ayant une incapacité selon la nature d'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87	11

Graphiques (suite)

5. Adultes ayant une incapacité selon le nombre d'incapacités et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87 12
6. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon le nombre d'incapacités et le sexe, Canada, 1987 13
7. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les frais supplémentaires acquittés au cours de 1986, Canada 18
8. Adultes ayant une incapacité ou non et vivant dans un ménage et adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, normalisé selon l'âge, Canada, 1986-87 20
9. Adultes ayant une incapacité qui vivent dans un établissement et reçoivent de l'aide pour accomplir certaines activités en raison de leur affection, Canada, 1987 25
10. Adultes ayant une incapacité, vivant dans un établissement et recevant de l'aide pour accomplir certaines activités à cause de leur affection, selon la gravité de l'incapacité, Canada, 1987 26
11. Adultes ayant une incapacité, vivant dans un établissement et recevant de l'aide pour faire leurs soins personnels à cause de leur affection, selon la gravité de l'incapacité, Canada, 1987 27
12. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la gravité de l'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87 30
13. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la nature des incapacités déclarées et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87 31
14. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon l'aide reçue pour accomplir certaines activités à cause de leur incapacité et la présence d'une «autre» incapacité, Canada, 1987 32
15. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de se déplacer à l'intérieur de l'établissement et la présence d'une «autre» incapacité, Canada, 1987 33

Graphiques (fin)

16. Adultes ayant une incapacité grave et vivant dans un ménage, selon l'aide reçue pour accomplir certaines activités à cause de leur incapacité et le type d'activité, Canada, 1986 35

Tableaux d'appoint - Annexe A

- A1. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé selon la gravité de l'incapacité, le sexe et l'âge, Canada, 1987 A-1
- A2. Population totale et adultes ayant une incapacité, selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-87 A-3

Faits saillants

- Au Canada, un peu plus d'un quart de million de personnes (255 090) sont résidentes permanentes d'un établissement de santé ou d'un foyer pour personnes âgées, ce qui représente environ 1 % de la population canadienne. Presque tous ces résidents (96,9 % ou 247 275) ont une incapacité.
- Les femmes ayant une incapacité sont plus susceptibles de vivre dans un établissement (9,2 %) que leurs homologues masculins (5,6 %).
- 78,9 % des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont 65 ans et plus.
- 72,9 % des résidents des établissements ont une incapacité grave, ce qui n'est le cas que de 19,5 % de leurs homologues vivant dans un ménage.
- Les incapacités liées à l'agilité et à la mobilité sont beaucoup plus nombreuses que les autres types d'incapacités. En effet, 88,7 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont indiqué avoir une incapacité liée à l'agilité; 82,4 % ont déclaré avoir une incapacité liée à la mobilité.
- Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement indiquent les problèmes liés à la parole jusqu'à six fois plus souvent que ne le font leurs homologues vivant dans un ménage (34,0 % comparativement à 5,8 %).
- Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement sont plus susceptibles d'avoir une «autre» incapacité (73,9 %) que ceux qui vivent dans un ménage (27,3 %). Une «autre» incapacité inclut la déficience mentale, les troubles psychiatriques ou émotifs, et les difficultés d'apprentissage.
- Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement indiquent huit fois plus souvent avoir 5 ou 6 types d'incapacité (30,3 %) que leurs homologues vivant dans un ménage (3,7 %).
- Le tiers (32,2 %) des adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage et environ les deux tiers de ceux vivant dans un établissement (67,1 %) ont dit utiliser une aide technique.
- 23,2 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont dit avoir acquitté des frais supplémentaires liés à leur incapacité ou à leur état de santé et pour lesquels ils n'avaient pas été remboursés par leur assurance, le gouvernement, etc.

- Près d'un tiers (29,5 %) des adultes ayant une incapacité légère et vivant dans un établissement ne peuvent sortir de l'établissement qu'aidés par quelqu'un d'autre. Il en va de même pour la moitié des ceux ayant une incapacité moyenne ou grave (50,9 et 50,5 % respectivement).
- 94,5 % des adultes ayant une incapacité légère et vivant dans un établissement et 93,2 % de ceux ayant une incapacité moyenne peuvent s'y déplacer sans avoir recours à l'aide d'autrui. De ceux ayant une incapacité grave, 28,3 % ne peuvent se déplacer qu'avec l'aide d'une autre personne, et 8,7 % sont complètement incapables de se déplacer à l'intérieur de l'établissement.
- La plupart des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement se font aider pour magasiner (87,7 %) et s'occuper de leurs finances personnelles (83,3 %) par un de leurs proches, surtout par un membre de la famille ou un ami.
- Des adultes ayant une incapacité et vivent dans les établissements, 73,9 % reçoivent de l'aide pour faire leurs soins personnels.
- Les adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement ont plus souvent une incapacité grave que leurs homologues vivant dans un ménage. Une «autre» incapacité inclut la déficience mentale, les troubles psychiatriques ou émotifs, et les difficultés d'apprentissage. Près des trois quarts des adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement ont une incapacité grave (75,7 %), ce qui est plus du double de la proportion observée chez leurs homologues vivant dans un ménage (34,1 %).

1. Introduction

Vous trouverez dans le présent rapport thématique spécial des données recueillies lors de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA). Cette enquête menée auprès des personnes ayant une incapacité a permis de recueillir de l'information sur les ménages à l'automne de 1986 et sur les établissements de santé au printemps de 1987. L'ESLA s'inscrit dans l'effort continu que déploie Statistique Canada en vue de monter et de maintenir une base de données nationale sur les personnes ayant une incapacité.

L'ESLA vise les personnes qui ont une incapacité physique ou un désordre psychologique et qui, au recensement de 1986, vivaient au Canada. Font partie de ce groupe les résidents des provinces et des deux territoires, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les résidents permanents de la plupart des logements collectifs et des établissements de santé. Le détail du plan d'échantillonnage est présenté à la rubrique du même nom de la présente étude (voir Annexe C).

Des données ont été recueillies relativement à la nature et la gravité de l'incapacité ainsi qu'aux obstacles que doivent surmonter les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Le présent rapport, intitulé «Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada», est le sixième d'une série qui en compte neuf. On y trace un profil des adultes ayant une incapacité qui vivent dans les établissements de santé du Canada. Pour ce faire, on étudie la gravité de leur incapacité et les causes sous-jacentes qui s'y rattachent, l'encadrement social qui leur est fourni, y compris l'aide qu'elles reçoivent pour gérer leurs finances et s'occuper de leurs soins personnels, et à la capacité de se déplacer à l'extérieur de l'établissement. On se penche également sur les caractéristiques des adultes ayant une incapacité vivant dans un établissement qui ont des difficultés d'apprentissage, des déficiences mentales ou des troubles psychiatriques. On y compare souvent les caractéristiques des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement avec celles de leurs homologues vivant dans un ménage.

2. Caractéristiques démographiques

L'âge et le sexe

On estimait à 3 316 875 le nombre de personnes ayant une incapacité au moment où on a mené l'ESLA, en 1986-1987. Parmi ces personnes, on trouvait légèrement plus de femmes que d'hommes, soit 1 748 455 femmes par rapport à 1 568 420 hommes. Plus du tiers des personnes ayant une incapacité (36,8 %) étaient âgées de 65 ans ou plus.

Au Canada, un peu plus d'un quart de million de personnes (255 090) sont résidentes permanentes d'un établissement de santé ou d'un foyer pour personnes âgées, ce qui représente environ 1 % de la population canadienne. Presque tous ces résidents (96,9 % ou 247 275) ont une incapacité. Il ne faut toutefois pas oublier que seulement 7,5 % des personnes ayant une incapacité au Canada vivent dans un établissement.

Plus elles vieillissent, plus les personnes ayant une incapacité sont susceptibles de vivre dans un établissement, surtout les plus âgées. Le tableau 1 indique que la proportion des personnes ayant une incapacité chronique et vivant dans un établissement double au moins lorsqu'on passe du groupe des 75 à 84 ans (19 %) à celui des 85 ans et plus (42,7 %).

Dans l'ensemble, les femmes ayant une incapacité sont plus susceptibles de vivre dans un établissement (9,2 %) que leurs homologues masculins (5,6 %). Cette différence est plus marquée chez les personnes les plus âgées; 45,8 % des femmes et 34,3 % des hommes ayant une incapacité de 85 ans et plus vivent dans un établissement.

Puisque la possibilité de vivre dans un établissement augmente avec l'âge, les personnes âgées ayant une incapacité sont les plus susceptibles de s'y trouver. Comme l'indiquent toujours les données du tableau 1, 78,9 % des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont 65 ans et plus. Le fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes explique, du moins en partie, qu'elles soient deux fois plus nombreuses qu'eux à vivre dans un établissement. Chez les 85 ans et plus vivant dans un établissement, il y a près de 4 fois plus de femmes que d'hommes.

Tableau 1. Personnes ayant une incapacité selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-1987

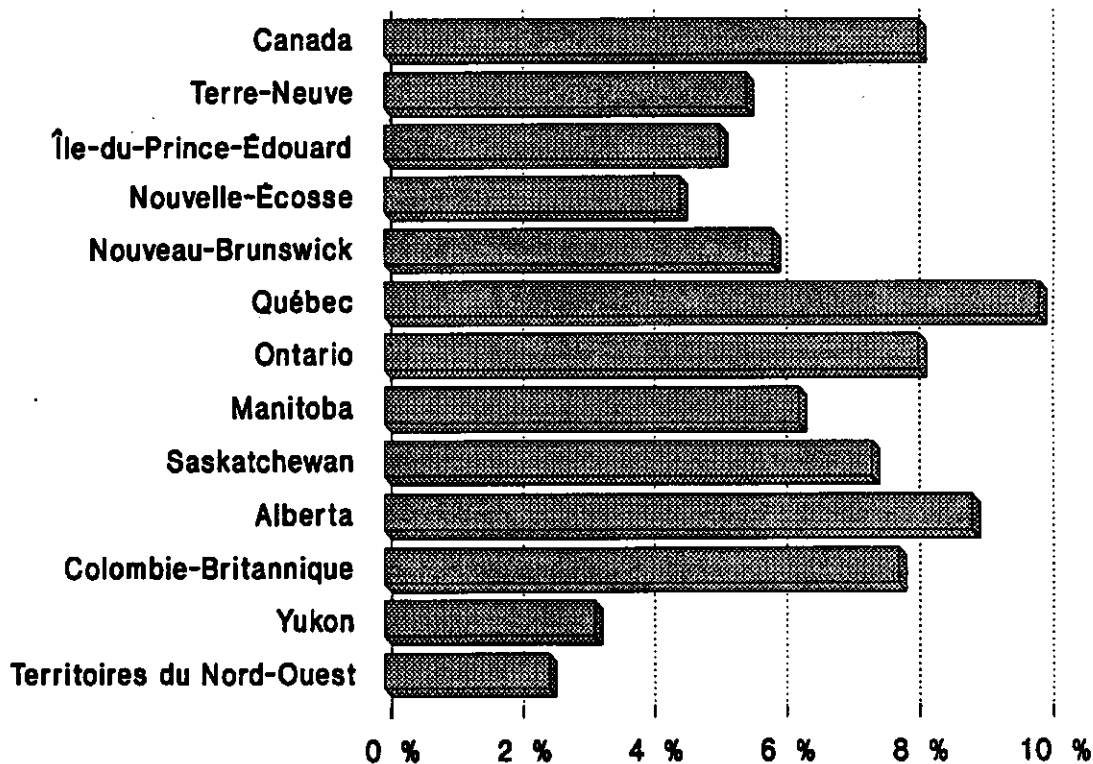
Sexe/ âge	La situation résidentielle des particuliers				
	Total	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
		Nombre	%	Nombre	%
Les deux sexes					
Total	3 316 875	3 069 600	92,5	247 275	7,5
0 - 14 ans	277 445	275 050	99,1	2 395	0,9
15 - 24 ans	187 500	181 325	96,7	6 175	3,3
25 - 34 ans	299 435	288 700	96,4	10 735	3,6
35 - 54 ans	721 940	705 165	97,7	16 775	2,3
55 - 64 ans	608 565	592 445	97,4	16 120	2,6
65 - 74 ans	604 095	568 585	94,1	35 510	5,9
75 - 84 ans	440 825	356 875	81,0	83 950	19,0
85 ans et plus	177 075	101 455	57,3	75 620	42,7
65 ans et plus	1 221 995	1 026 915	84,0	195 080	16,0
Hommes					
Total	1 568 420	1 481 130	94,4	87 290	5,6
0 - 14 ans	156 190	154 825	99,1	1 365	0,9
15 - 24 ans	97 185	93 685	96,4	3 500	3,6
25 - 34 ans	155 820	148 925	95,6	6 895	4,4
35 - 54 ans	367 595	357 760	97,3	9 835	2,7
55 - 64 ans	297 290	288 315	97,0	8 975	3,0
65 - 74 ans	293 195	277 285	94,6	15 910	5,4
75 - 84 ans	153 225	128 865	84,1	24 365	15,9
85 ans et plus	47 920	31 470	65,7	16 450	34,3
65 ans et plus	494 340	437 620	88,5	56 725	11,5
Femmes					
Total	1 748 455	1 588 470	90,8	159 985	9,2
0 - 14 ans	121 255	120 225	99,1	1 030	0,9
15 - 24 ans	90 315	87 640	97,0	2 675	3,0
25 - 34 ans	143 615	139 775	97,3	3 840	2,7
35 - 54 ans	354 345	347 405	98,0	6 940	2,0
55 - 64 ans	311 275	304 130	97,7	7 140	2,3
65 - 74 ans	310 900	291 300	93,7	19 600	6,3
75 - 84 ans	287 600	228 010	79,3	59 585	20,7
85 ans et plus	129 155	69 985	54,2	59 170	45,8
65 ans et plus	727 655	589 295	81,0	138 355	19,0

Le reste du rapport analyse les données sur les adultes (15 ans et plus) ayant une incapacité et vivant dans un établissement et les compare à celles portant sur les personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage. Pour ce qui est des renseignements concernant les enfants ayant une incapacité, on les retrouvera dans un rapport thématique spécial intitulé «Enfants ayant une incapacité au Canada».

Les provinces

Le graphique 1 montre qu'après normalisation selon l'âge¹, c'est au Québec qu'on enregistre le pourcentage le plus élevé d'adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement (9,9 %). L'Alberta et l'Ontario suivent de près avec des taux respectifs de 8,9 et 8,1 %. C'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest que l'on a constaté les plus faibles pourcentages d'adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, soit 3,2 et 2,5 % respectivement. Dans les provinces de l'Atlantique, environ 5 % des adultes ayant une incapacité vivent dans un établissement.

Graphique 1. Pourcentage des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, normalisé selon l'âge¹, Canada, provinces et territoires, 1987



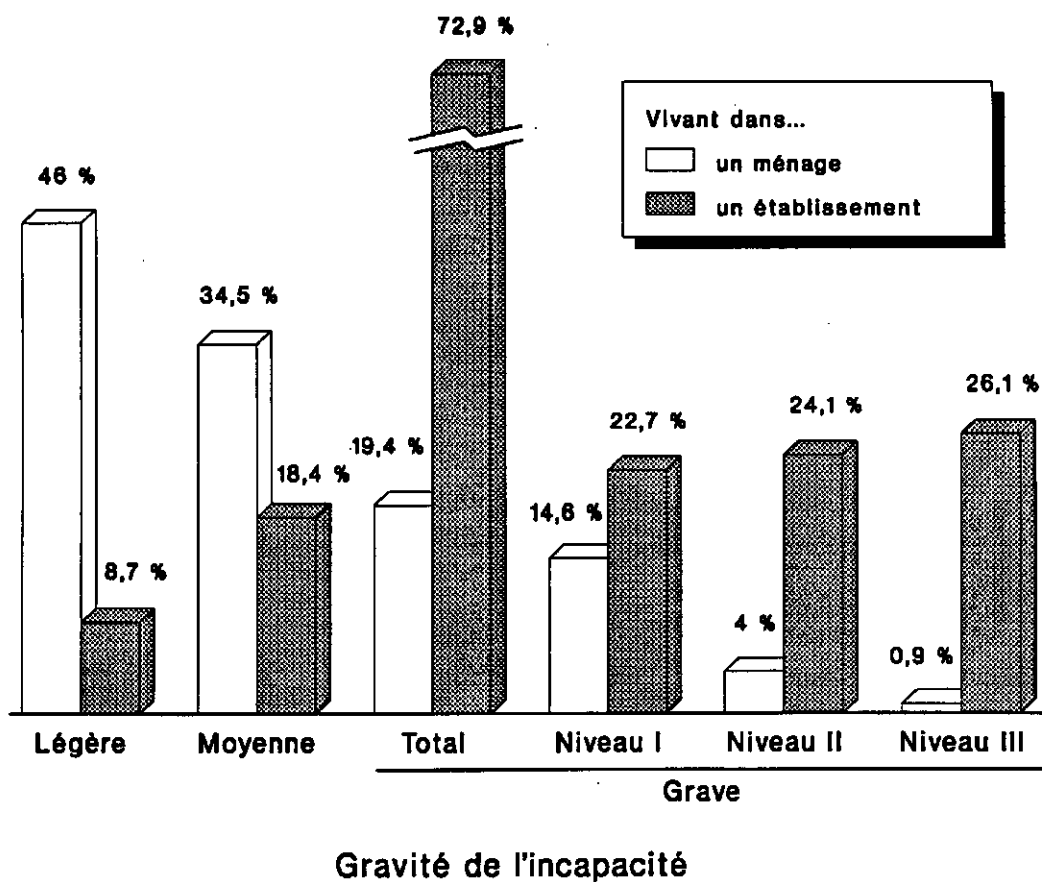
¹ On a normalisé la répartition selon l'âge des adultes au Canada. Ces pourcentages ont donc été calculés comme si la répartition selon l'âge était la même à l'échelle provinciale et territoriale qu'à l'échelle canadienne, éliminant ainsi les effets que pourraient avoir des répartitions différentes selon les régions.

3. Caractéristiques générales reliées à l'incapacité

Gravité de l'incapacité¹

La gravité de l'incapacité a tendance à être plus prononcée chez les adultes vivant dans un établissement que chez ceux qui vivent dans un ménage (voir tableau 2); 72,9 % des résidents des établissements ont une incapacité grave, ce qui n'est le cas que de 19,5 % de leurs homologues vivant dans un ménage. Parmi les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, 8,7 % ont une incapacité légère, alors que ce taux est de 46 % chez leurs homologues vivant dans un ménage.

Graphique 2. Adultes ayant une incapacité selon la gravité de l'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87



¹ Les niveaux de gravité de l'incapacité sont définis à l'annexe D.

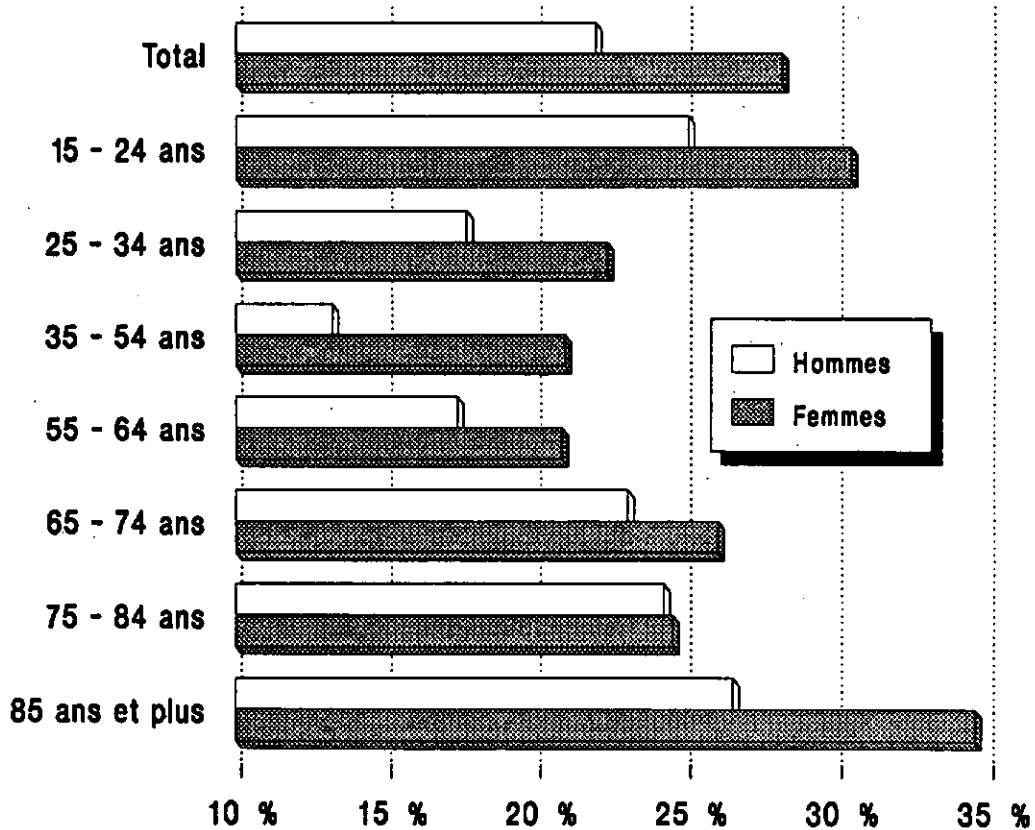
Il ressort du tableau 2 que la gravité de l'incapacité des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement augmente considérablement avec l'âge, surtout chez les personnes de 85 ans et plus. Chez les personnes ayant une incapacité qui ont moins de 55 ans, près de la moitié ont une incapacité grave. Ce pourcentage passe à 75,5 % et à 84,6 % respectivement chez leurs homologues âgés de 75 à 84 ans et de 85 ans et plus.

Tableau 2. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité et l'âge, Canada, 1987

Âge	Total	Gravité de l'incapacité		
		Légère	Moyenne	Grave
Tous les âges	244 880	8,7	18,4	72,9
15 - 24 ans	6 175	16,5	25,8	57,7
25 - 34 ans	10 735	17,4	30,3	52,3
35 - 54 ans	16 775	21,3	29,6	49,1
55 - 64 ans	16 120	17,4	24,0	58,6
65 - 74 ans	35 510	9,8	21,8	68,5
75 - 84 ans	83 950	6,9	17,7	75,5
85 ans et plus	75 620	3,9	11,5	84,6

Les femmes vivant dans un établissement ont généralement une incapacité plus grave que les hommes (voir graphique 3). En effet, trois sur dix (28,2 %) ont une incapacité le plus grave (Niveau III), ce qui n'est le cas que de deux hommes sur dix (22,0 %). Cette tendance traverse tous les groupes d'âge. Par exemple, chez les personnes de 85 ans et plus, un peu plus du tiers des femmes (34,6 %) ont une incapacité le plus grave comparativement à un peu plus du quart (26,6 %) de leurs homologues masculins.

Graphique 3. Adultes ayant une incapacité grave de niveau III et vivant dans un établissement, selon le sexe et l'âge, Canada, 1987



Le tableau A1 de l'annexe A fournit une estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon l'âge, le sexe et la gravité de l'incapacité.

Le tableau 3 indique les répartitions normalisées¹ selon l'âge des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité pour toutes les provinces et tous les territoires. Ce tableau montre que la gravité de l'incapacité peut varier selon les régions. De fait, c'est en Saskatchewan qu'on observe le pourcentage le plus élevé d'adultes ayant une incapacité grave (79,1 %) et en Colombie-Britannique qu'on observe le pourcentage le moins élevé (65,4 %).

Tableau 3. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité, normalisé selon l'âge¹, Canada, provinces et territoires, 1987

Province ou Territoire	Total	Gravité de l'incapacité		
		Légère	Moyenne %	Grave
Canada	244 880	8,7	18,4	72,9
Terre-Neuve	3 495	8,9	18,1	72,9
Île-du-Prince-Edouard	955	4,7*	19,1	76,4
Nouvelle-Écosse	5 860	8,3	18,1	73,6
Nouveau-Brunswick	5 835	7,4	19,5	73,2
Québec	63 990	10,2	18,8	71,0
Ontario	94 845	6,3	17,3	76,4
Manitoba	9 840	6,5	17,5	76,0
Saskatchewan	10 385	6,9	14,0	79,1
Alberta	20 450	10,6	20,8	68,6
Colombie-Britannique	29 105	13,8	20,8	65,4
Yukon	45	--	--	--
Territoires du Nord-Ouest	75	--	--	--

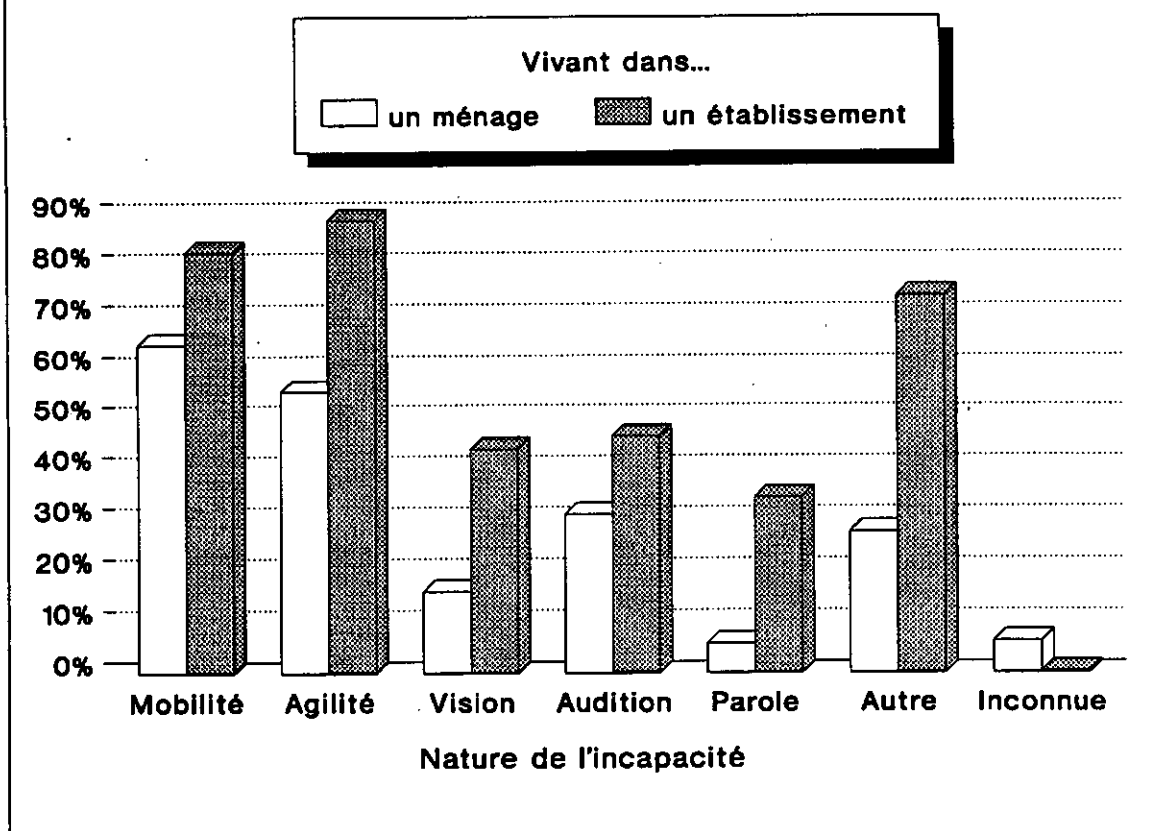
1 Les pourcentages ont été normalisés d'après la répartition selon l'âge de l'ensemble des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement au Canada.

Nature de l'incapacité¹

Comme l'indique le graphique 4, les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement sont plus susceptibles que leurs homologues vivant dans un ménage d'indiquer chaque type d'incapacité, sauf celles de nature inconnue. Ce sont les incapacités liées à l'agilité et à la mobilité qui reviennent le plus souvent. En effet, 88,7 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement et 55,0 % de leurs homologues vivant dans un ménage ont indiqué avoir une incapacité liée à l'agilité. De même, 82,4 et 64,4 % d'entre eux ont respectivement déclaré avoir une incapacité liée à la mobilité.

Ce qui différencie surtout ces deux groupes, ce sont les problèmes liés à la parole. Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement indiquent ce type d'incapacité jusqu'à six fois plus souvent que ne le font leurs homologues vivant dans un ménage (34,0 % comparativement à 5,8 %). Il en va de même pour ce qui est des «autres» incapacités, notamment la déficience mentale, les troubles psychiatriques ou émotifs et les difficultés d'apprentissage. Parmi les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, 73,9 %, disent avoir ce genre d'incapacité, comparativement à 27,3 % de ceux qui vivent dans un ménage.

Graphique 4. Adultes ayant une incapacité selon la nature d'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87



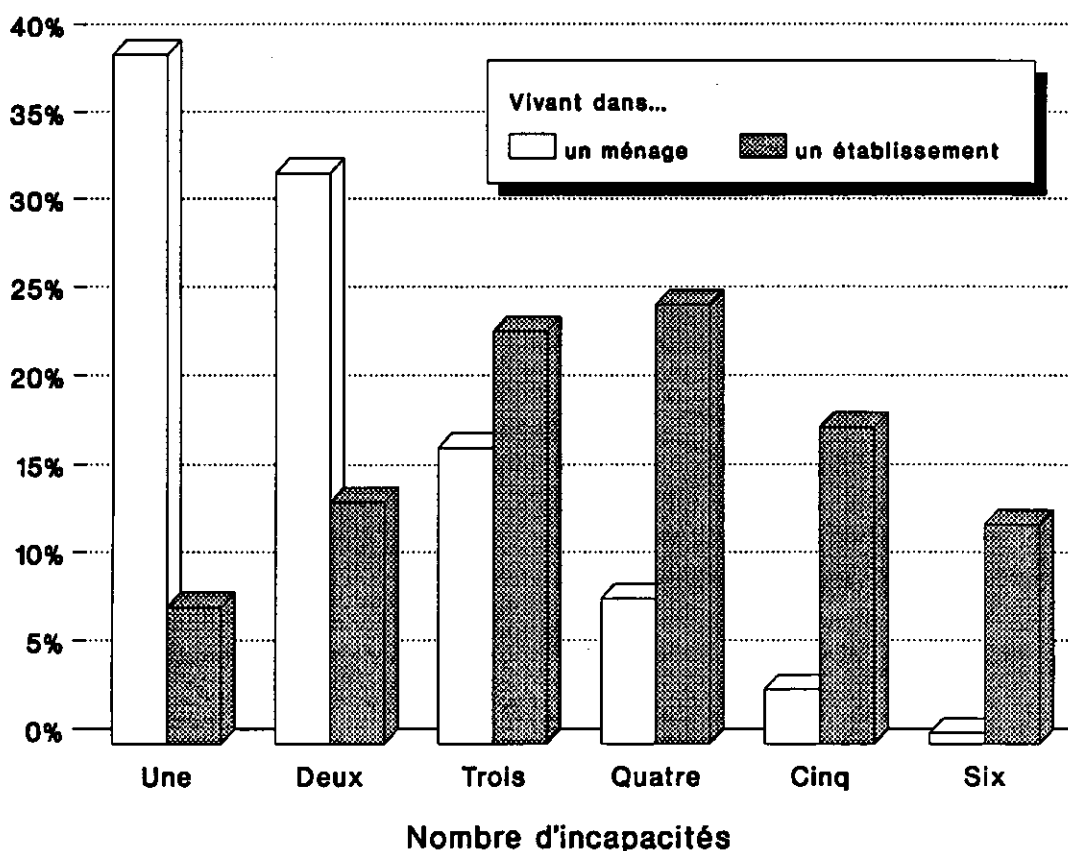
1 La nature de l'incapacité est définie à l'annexe D.

Incapacités multiples

Comme l'indique le graphique 5, les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement sont plus susceptibles de déclarer plusieurs types d'incapacités que ceux qui vivent dans un ménage. Parmi ceux-ci, 71,4 % indiquent n'avoir qu'une ou deux incapacités, alors que chez ceux qui vivent dans un établissement, ce pourcentage chute à 21,4 %. Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement indiquent huit fois plus souvent avoir 5 ou 6 types d'incapacité (30,3 %) que leurs homologues vivant dans un ménage (3,7 %).

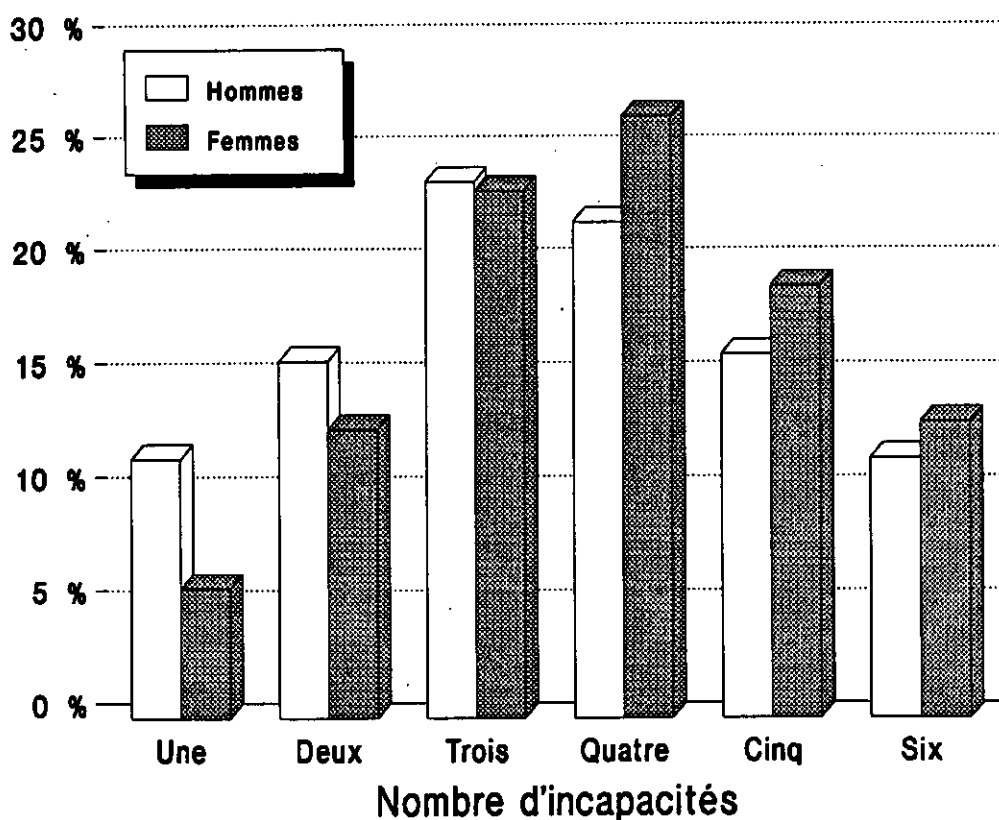
Mais cela s'explique en partie du fait que la plupart des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement (79,7 %) ont 65 ans ou plus. Des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, 50,1 % ont 65 ans et plus. Ce pourcentage s'accroît avec le nombre d'incapacités, pour atteindre 86,9 % chez les personnes déclarant avoir 5 incapacités et 85,2 % chez celles en ayant déclaré six.

Graphique 5. Adultes ayant une incapacité selon le nombre d'incapacités et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87



Parmi les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à déclarer plusieurs incapacités, bien qu'en fait la différence soit petite (graphique 6). Parmi les hommes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, 49,2 % ont quatre incapacités ou plus, comparativement à 58,5 % des femmes.

Graphique 6. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon le nombre d'incapacités et le sexe, Canada, 1987



Principales causes de l'incapacité

On a demandé aux adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou un établissement d'indiquer la ou les causes de leur incapacité.¹

Le tableau 4 présente les principales causes de l'incapacité parmi les adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou un établissement. Chacune des affections rapportées individuellement y sont comptées; une personne peut donc figurer dans plus d'une catégorie. De fait, elle peut figurer plus d'une fois au sein d'une même catégorie parce que chacune d'entre elles englobe diverses affections.

Les maladies du système musculo-squelettique et des tissus conjonctifs sont le plus souvent invoquées pour expliquer l'incapacité. Parmi les adultes vivant dans un établissement, ces maladies - en particulier l'arthrite et le rhumatisme dans les jambes - comptent pour 47,2 % des causes d'incapacité déclarées. Par ailleurs, bien que des difficultés d'ordre musculo-squelettique soient à l'origine de plus du tiers (36,5 %) des affections déclarées par les personnes vivant dans un ménage, il s'agit pour la plupart d'autres maladies - surtout des problèmes de dos - que l'arthrite et le rhumatisme.

Parmi les autres causes d'incapacité, la déficience mentale est plus susceptible de toucher les adultes vivant dans un établissement que ceux vivant dans un ménage (3,9 % par rapport à 1 %). Les adultes vivant dans un ménage déclarent plus souvent avoir une déficience auditive que leurs homologues vivant dans un établissement (12,5 % par rapport à 2,0 %). Les femmes et les hommes adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont des causes d'incapacité très semblables.

Aides techniques utilisées

Le tiers (32,2 %) des adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage et environ les deux tiers de ceux vivant dans un établissement (67,1 %) ont dit utiliser une aide technique. Les adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage déclarent plus souvent utiliser une aide à l'audition que leurs homologues vivant dans un établissement.

¹ Toutes les causes d'incapacité indiquées ont été classées selon le code à quatre chiffres de la neuvième révision de la Classification internationale des maladies (Genève: Organisation mondiale de la santé, 1977). De plus, un code supplémentaire a servi à situer le foyer de l'affection musculo-squelettique.

Tableau 4. Principales causes d'incapacité déclarées par les adultes ayant une incapacité, selon la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-1987

Affection principale	Situation résidentielle des particuliers			
	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de personnes ayant une incapacité	2 794 550		244 880	
Toutes les causes déclarées¹	4 941 290	100,0	718 850	100,0
Déficience mentale	50 885	1,0	28 085	3,9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	1 047 425	21,2	93 835	13,1
Troubles de la vue	290 175	5,9	25 900	3,6
Troubles de l'ouïe	616 330	12,5	14 210	2,0
Autres maladies du système nerveux	140 920	2,9	53 725	7,5
Maladies du système circulatoire	565 575	11,4	78 585	10,9
Cardiopathie ischémique	151 800	3,1	9 455	1,3
Autres insuffisances cardiaques	214 160	4,3	28 210	3,9
Autres problèmes circulatoires	199 615	4,0	40 920	5,7
Maladies du système respiratoire	182 445	3,7	11 525	1,6
Emphysème et asthme	103 150	2,1	4 140	0,6
Autres problèmes respiratoires	79 295	1,6	7 385	1,0
Maladies du système digestif	53 255	1,1	6 445	0,9
Tissus musculo-squelettiques et conjonctifs	1 801 470	36,5	339 120	47,2
Arthrite ou rhumatisme	684 915	13,9	265 020	36,9
Jambes	107 970	2,2	187 915	26,1
Bras	73 565	1,5	25 135	3,5
Dos	63 375	1,3	2 425	0,3
Autres (endroit non indiqué)	440 005	8,9	49 545	6,9
Autres problèmes musculo-squelettiques	1 116 555	22,6	74 100	10,3
Jambes	312 530	6,3	25 805	3,6
Bras	136 505	2,8	17 280	2,4
Dos	445 240	9,0	6 010	0,8
Autres (endroit non indiqué)	222 280	4,5	25 000	3,5
Néoplasmes	56 700	1,1	5 890	0,8
Glandes endocrines, troubles liés à la nutrition, etc.	151 205	3,1	17 630	2,5
Autres causes détaillées	912 785	18,5	123 275	17,1
Inconnue	119 545	2,4	14 460	2,0

1 Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, chaque personne pouvant avoir déclaré plus d'une cause.

Cependant, 83,0 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont déclaré avoir recours à une aide à la mobilité ou à l'agilité, ou les deux (tableau 5). Bien entendu, il est fort possible que ces mêmes personnes aient indiqué se servir d'autres appareils. En revanche, environ la moitié seulement (48,2 %) des adultes ayant une incapacité, vivant dans un ménage et utilisant un appareil ont indiqué se servir d'une aide à la mobilité ou à l'agilité, ou les deux.

Tableau 5. Adultes ayant une incapacité¹ qui utilisent une aide technique, selon la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87

Aide utilisée	Situation résidentielle des particuliers			
	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
	Nombre	%	Nombre	%
Adultes ayant une incapacité ayant déclaré utiliser...				
une aide technique	899 060	100,0	164 250	100,0
une aide à l'audition ²	260 995	29,0	19 185	11,7
une aide visuelle ³	352 675	39,2	69 335	42,2
une aide à la mobilité ou à l'agilité ⁴	432 945	48,2	136 250	83,0

1 *Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience auditive ou visuelle ou une incapacité liée à la mobilité ou à l'agilité.*

2 *Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience auditive.*

3 *Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience visuelle.*

4 *Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une incapacité liée à la mobilité ou à l'agilité.*

Il n'est donc pas surprenant de constater, au tableau 6, que la plupart des adultes ayant une incapacité qui utilisent une aide à l'audition, qu'ils vivent dans un établissement (88,9 %) ou un ménage (97,1 %), ont indiqué se servir d'une prothèse auditive. Des adultes ayant une incapacité, vivant dans un ménage et qui utilisent une aide à l'audition, 46,1 % ont dit utiliser d'autres types d'aides auditives, comparativement à 6,4 % de leurs homologues vivant dans un établissement. Ces autres aides comprennent notamment les appareils de télécommunications pour les sourds, les décodeurs de sous-titres, les téléphones à volume réglable et les systèmes FM personnels.

Quant aux aides visuelles, on n'a constaté que très peu de différences dans le genre d'appareils utilisés; 95,3 % des personnes ayant une incapacité et qui vivent dans un ménage et 95,4 % de celles qui vivent dans un établissement portent des lunettes ou des verres de contact.

Le type d'aides à la mobilité varie grandement selon qu'on vive dans un ménage ou un établissement. Parmi les adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui ont déclaré utiliser une aide à la mobilité ou à l'agilité, ou les deux, 61,1 % ont dit utiliser une canne (autre qu'une canne blanche), comparativement à seulement 29,2 % de ceux vivant dans un établissement. En revanche, de ceux qui vivent dans un établissement et qui ont déclaré se servir d'une aide à la mobilité ou à l'agilité, ou des deux, 64,5 % disaient utiliser un fauteuil roulant, ce qui n'était le cas que de 21,5 % de leurs homologues des ménages.

Tableau 6. Adultes ayant une incapacité¹ selon la situation résidentielle des particuliers et le type d'aide technique utilisée, Canada, 1986-87

Aide utilisée	Situation résidentielle des particuliers			
	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
	Nombre	%	Nombre	%
Adultes ayant une incapacité ayant déclaré utiliser...				
une aide à l'audition²	260 995	100,0	19 185	100,0
prothèse auditive	232 140	88,9	18 625	97,1
autre aide à l'audition	120 245	46,1	1 225	6,4
une aide visuelle³	352 675	100,0	69 335	100,0
lunettes, verres de contact	336 075	95,3	66 155	95,4
loupe	127 380	36,2	15 700	22,6
canne blanche	18 470	5,2	3 180	4,6
autres aides visuelles	24 785	7,0	2 830	4,0
une aide à la mobilité ou à l'agilité⁴	432 945	100,0	136 250	100,0
support de dos ou de jambes	60 880	14,1	4 430	3,3
chaussures orthopédiques	31 235	7,2	4 555	3,3
jambe ou pied artificiel	16 345	3,8	920	0,7
canne (autre qu'une canne blanche)	264 450	61,1	39 770	29,2
béquilles	41 270	9,5	1 150	0,8
fauteuil roulant (manuel ou électrique)	93 000	21,5	87 855	64,5
marchette	53 680	12,4	31 905	23,4
autres aides à la mobilité	31 970	7,4	13 225	9,7
aides pour les mains ou les bras, y compris les prothèses et les supports de bras	23 140	5,3	3 690	--

1 Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience auditive ou visuelle ou une incapacité liée à la mobilité ou à l'agilité.

2 Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience auditive.

3 Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une déficience visuelle.

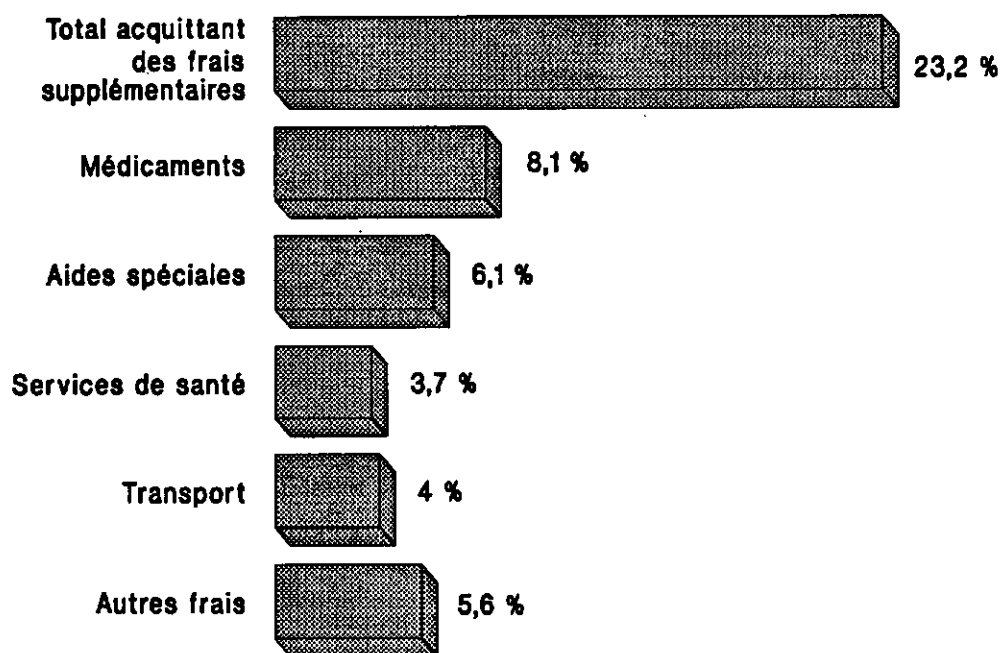
4 Comprend seulement les personnes qui ont déclaré une incapacité liée à la mobilité ou à l'agilité.

4. Caractéristiques socio-économiques

Frais supplémentaires liés à l'incapacité

On a demandé aux adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement si, au cours de l'année précédente, ils avaient acquitté des frais supplémentaires liés à leur incapacité ou à leur état de santé et pour lesquels ils n'avaient pas été remboursés par leur assurance, le gouvernement, etc. Comme le montre le graphique 7, 23,2 % d'entre eux ont dit avoir acquitté de tels frais, surtout au chapitre des médicaments sur ordonnance et sans ordonnance (8,1 %) et des appareils spéciaux (6,1 %).

Graphique 7. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les frais supplémentaires acquittés au cours de 1986, Canada



Il ressort du tableau 7 que 78,9 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement n'avaient pas acquitté de frais supplémentaires à cause de leur affection ou de leur état de santé, 14,1 % ont dépensé moins de 500 \$, alors que 7,0 % ont dépensé 500 \$ ou plus. Ceux qui ont une incapacité grave sont au moins deux fois plus susceptibles d'avoir acquitté de tels frais que ceux qui ont une incapacité légère (8,2 %) ou moyenne (3,8 %).

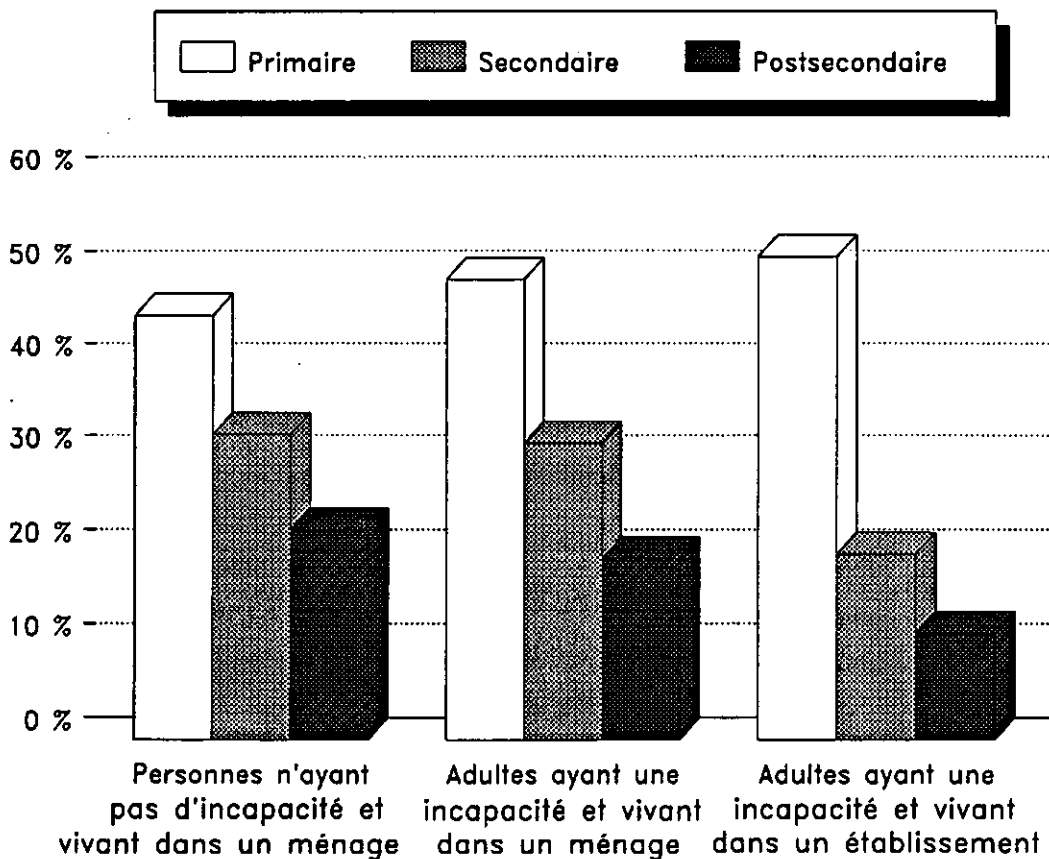
Tableau 7. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon les frais supplémentaires acquittés au cours de 1986 et la gravité de l'incapacité, Canada

Gravité de l'incapacité	Total	Montant des frais		
		Aucun Frais	Moins de 500 \$ %	500 \$ et plus
Total	244 880	78,9	14,1	7,0
Légère	21 420	81,8	14,4	3,8
Moyenne	44 970	80,8	15,4	3,8
Grave	178 485	78,1	13,8	8,2
niveau I	55 575	76,0	16,1	7,9
niveau II	59 080	76,5	15,7	7,9
niveau III	63 830	81,3	10,0	8,7

Éducation

Le graphique 8 nous renseigne sur le plus haut niveau de scolarité atteint par les adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou dans un établissement et celui des adultes n'ayant pas d'incapacité et vivant dans un ménage. Fait à noter, 17 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement n'ont pas répondu à la question sur le niveau de scolarité.

Graphique 8. Adultes ayant une incapacité ou non et vivant dans un ménage et adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, normalisé selon l'âge², Canada, 1986-87



1 An Evaluation of the Institutions Survey and Its Potential Application to the Census, Janet Morrison, Statistics Canada, Disability Database Program, Ottawa, December 1987.

2 Normalisé d'après la répartition selon l'âge de la population totale vivant dans un établissement.

Cette situation prévaut surtout dans le cas des réponses reçues par personnes interposées, c'est-à-dire celles fournies à l'interviewer au nom du répondant désigné, cette personne ne pouvant répondre elle-même à la question à cause de son affection. On peut obtenir de plus amples détails dans le document de Janet Morrison (1987).¹

Au Canada, on associe surtout la scolarité aux jeunes adultes. Parce que les personnes vivant dans un établissement de santé a tendance à être plus âgée que le reste de la population, on a normalisé le niveau de scolarité selon la répartition des personnes vivant dans un établissement selon l'âge. Par conséquent, c'est possible d'établir une plus juste comparaison entre les personnes vivant dans un ménage et celles vivant dans un établissement.

La normalisation selon l'âge révèle que les adultes vivant dans un ménage ont un profil scolaire semblable, et ce qu'ils aient une incapacité ou non. En revanche, les personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement sont moins susceptibles d'avoir atteint un haut niveau de scolarité (graphique 8). Des adultes ayant ou non une incapacité et vivant dans un ménage, environ 32 % ont fait des études secondaires partielles ou complètes, comparativement à 19,7 % des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement. Ceux-ci sont environ deux fois moins susceptibles que leurs homologues n'ayant pas d'incapacité d'avoir reçu un diplôme d'études postsecondaires (11,3 % par rapport à 22,3); chez les adultes ayant une incapacité et vivant dans un ménage, cette proportion est de 19,3 %.

De plus, il semble probable que les adultes dont le niveau de scolarité n'a pas été indiqué soient moins instruits. Ainsi, l'écart de scolarité entre les adultes vivant dans un établissement et ceux des deux autres groupes pourrait être encore plus prononcée.

5. Encadrement social

On a demandé aux adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement s'ils étaient capables de se déplacer dans leur logement et d'en sortir pour faire de courts déplacements. On leur a également demandé s'ils recevaient de l'aide pour aller faire des courses, pour s'occuper de leurs finances personnelles, comme aller à la banque ou régler les factures, ou pour prendre soins d'eux-mêmes, comme se laver et s'habiller.

Mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement

Comme l'indique le tableau 8, les adultes dont l'incapacité est moins grave sont beaucoup plus capables en général de se déplacer sur de courtes distances que ceux dont l'incapacité est plus grave. Bien que plus de la moitié (57,0 %) des adultes qui ont une incapacité légère puissent sortir sans recevoir l'aide d'autrui, ce pourcentage tombe rapidement à 6,0 % chez les adultes ayant une incapacité grave. Quelle que soit la gravité de leur incapacité, une proportion importante d'adultes ne peuvent quitter l'établissement qu'avec l'aide d'autrui. Près d'un tiers (29,5%) des adultes ayant une incapacité légère ne peuvent sortir de l'établissement qu'aidés par quelqu'un d'autre. Il en va de même pour la moitié des adultes ayant une incapacité moyenne ou grave (50,9 et 50,5 % respectivement). Tandis qu'à peine 9,2 % des adultes ayant une incapacité légère sont tout à fait incapables de quitter l'établissement, il en va de même pour 66,9% des adultes qui ont une incapacité grave.

Même si plusieurs résidents sont limités dans leur capacité de sortir de l'établissement, 94,5 % des adultes ayant une incapacité légère et 93,2 % de ceux ayant une incapacité moyenne peuvent s'y déplacer sans avoir recours à l'aide d'autrui (tableau 9). Les adultes ayant les incapacités les plus graves sont beaucoup moins capables de s'y déplacer librement. De ceux ayant une incapacité grave (Niveau III), 56,3 % ne peuvent se déplacer qu'avec l'aide d'une autre personne, et 22,8 % sont complètement incapables de se déplacer à l'intérieur de l'établissement.

Tableau 8. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de sortir de l'établissement et la gravité de l'incapacité, Canada, 1987

Gravité de l'incapacité	Total	Capacité de sortir de l'établissement			
		Incapable	Aide requise	Aide non requise	Non indiqué
Total	244 880	35,2	48,8	15,4	0.6
Légère	21 420	9,2	29,5	57,0	4.2
Moyenne	44 970	15,6	50,9	33,0	0.5*
Grave	178 485	43,2	50,5	6,0	0.2*
niveau I	55 575	22,7	62,1	14,8	0.4*
niveau II	59 080	37,0	59,4	3,4	--
niveau III	63 830	66,9	32,3	0,7*	--

* * * *

Tableau 9. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de se déplacer à l'intérieur de l'établissement et la gravité de l'incapacité, Canada, 1987

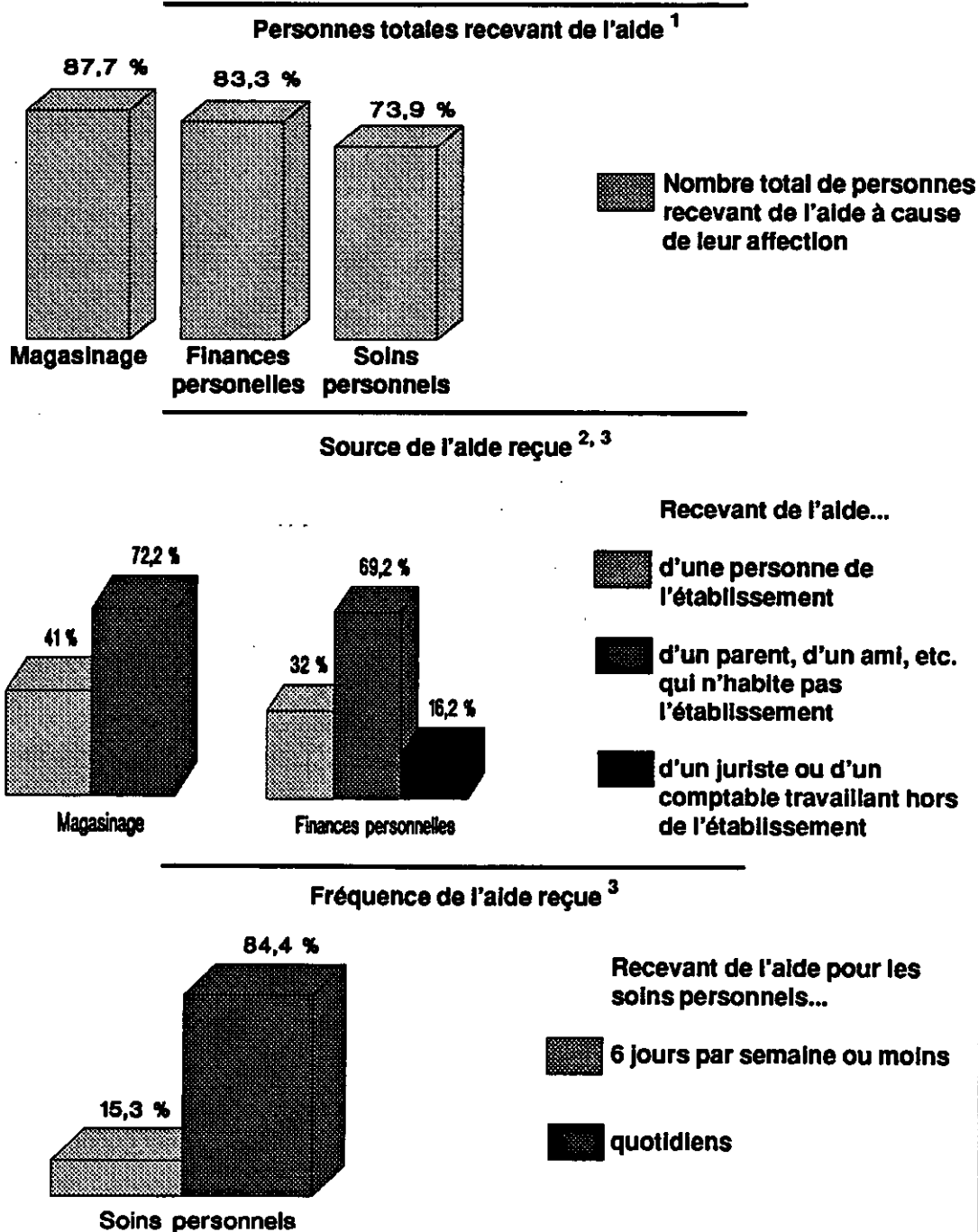
Gravité de l'incapacité	Total	Capacité de se déplacer à l'intérieur de l'établissement				
		Capable de se déplacer seul	Parfois seul, parfois avec l'aide d'autrui	Seulement avec l'aide d'autrui	Incapable de se déplacer	Non indiqué
Total	244 880	58,9	13,1	20,8	6,4	0,7
Légère	21 420	94,5	--	--	--	4,5
Moyenne	44 970	93,2	4,9	0,9*	--	0,7*
Grave	178 485	46,0	16,6	28,3	8,7	0,3
niveau I	55 575	84,8	11,4	3,2	--	0,4*
niveau II	59 080	49,6	26,9	21,6	1,6	--
niveau III	63 830	9,0	11,7	56,3	22,8	--

Aide reçue pour accomplir certaines activités

La plupart des adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement disent recevoir de l'aide pour faire leur magasinage, s'occuper de leurs finances et voir à leurs soins personnels (graphique 9). La plupart se font aider pour magasiner (87,7 %) et s'occuper de leurs finances personnelles (83,3 %) par un de leurs proches, surtout par un membre de la famille ou un ami. Environ deux tiers de ces résidents reçoivent l'aide d'un membre de la famille ou d'un ami pour faire du magasinage ou pour gérer leurs finances personnelles tandis que l'autre tiers des résidents qui reçoivent de l'aide se font aider par un membre du personnel de l'établissement pour faire ces activités. Certains des adultes ayant une incapacité et recevant de l'aide (16,2 %) pour voir à leurs finances font appel à un service comptable ou juridique pour gérer leurs finances personnelles.

Des adultes qui vivent dans les établissements, 73,9 % reçoivent de l'aide pour faire leurs soins personnels; 84,4 % d'entre eux en reçoivent tous les jours.

Graphique 9. Adultes ayant une incapacité qui vivent dans un établissement et reçoivent de l'aide pour accomplir certaines activités en raison de leur affection, Canada, 1987



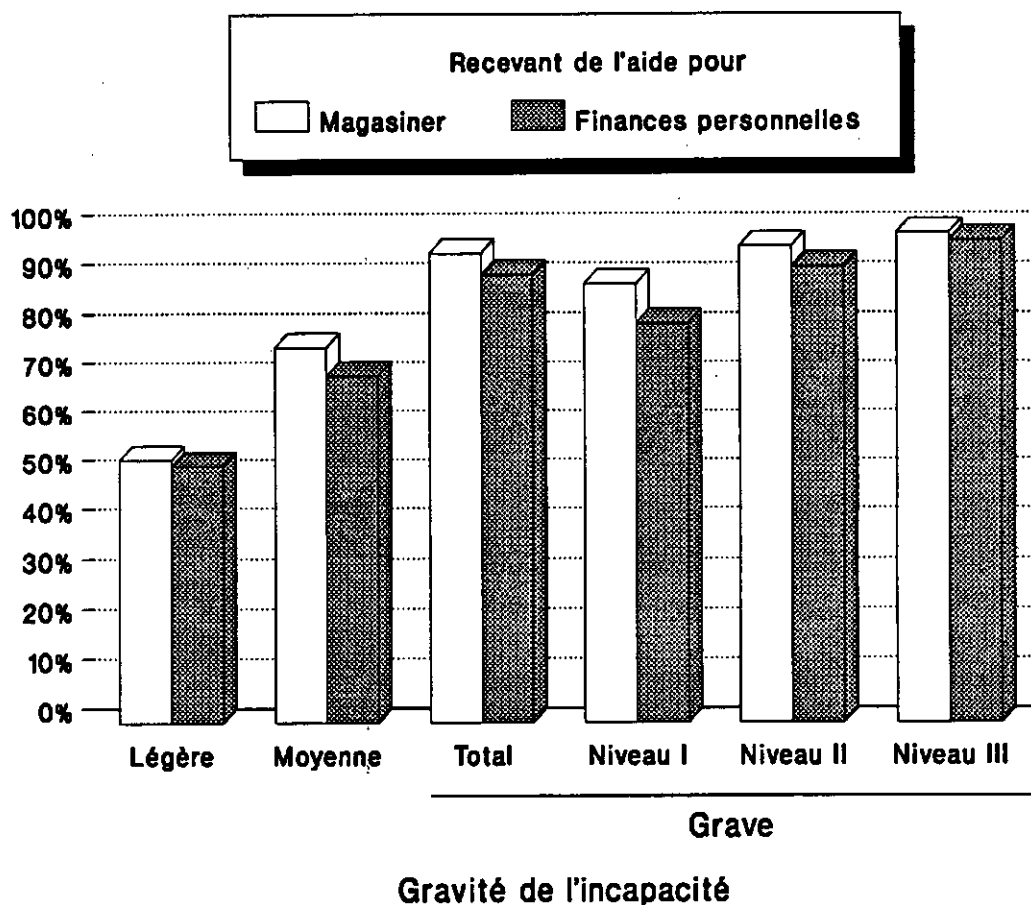
1 On peut recevoir de l'aide de plusieurs sources.

2 On n'a pas demandé aux résidents des établissements qui les aidait dans leurs soins personnels.

3 Pourcentages des adultes ayant une incapacité de vivant dans un établissement qui ont reçu de l'aide pour ce genre d'activité.

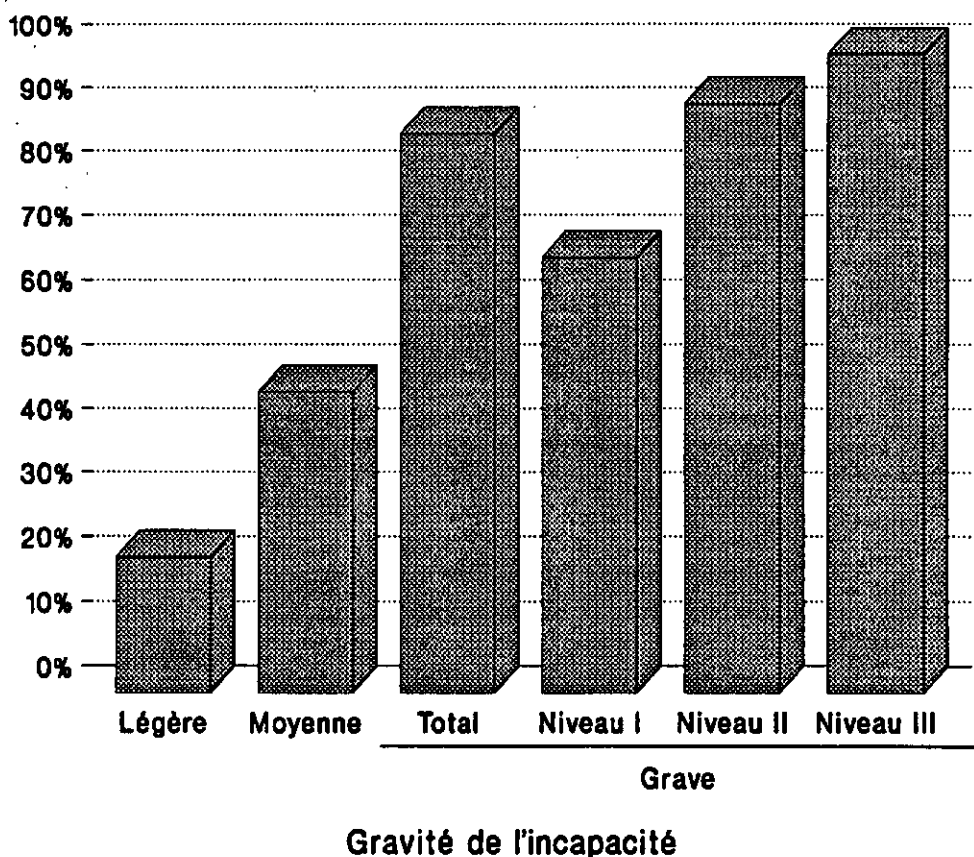
Il appert, au graphique 10, que plus l'incapacité est grave, plus on est susceptible de recevoir de l'aide pour faire son magasinage et ses finances personnelles. Près de la moitié des adultes ayant une incapacité légère reçoivent, à cause de leur affection, de l'aide pour magasiner (52,8 %) ou pour gérer leurs finances personnelles (51,5 %). Chez les adultes ayant une incapacité au niveau de gravité le plus élevé (niveau III), ce pourcentage s'élève à 98,9 % dans le cas du magasinage et à 97,4 % dans le cas des finances personnelles.

Graphique 10. Adultes ayant une incapacité, vivant dans un établissement et recevant de l'aide pour accomplir certaines activités à cause de leur affection, selon la gravité de l'incapacité, Canada, 1987



Comme l'indique le graphique 11, les adultes ayant une incapacité grave ont beaucoup plus besoin d'aide que les autres pour s'occuper de leurs soins personnels. Environ le cinquième (20,9 %) des adultes ayant une incapacité légère et environ la moitié (46,7 %) de ceux ayant une incapacité moyenne reçoivent une telle aide, ce qui est le cas d'à peu près tous les adultes des deux groupes les plus durement touchés (91,6 et 99,4 % respectivement).

Graphique 11. Adultes ayant une incapacité, vivant dans un établissement et recevant de l'aide pour faire leurs soins personnels à cause de leur affection, selon la gravité de l'incapacité, Canada, 1987



6. Adultes ayant une «autre» incapacité

En plus de questions sur leurs activités quotidiennes, on demandait aux répondants adultes des établissements et des ménages s'ils avaient une déficience mentale, des troubles émotifs ou psychiatriques, ou des difficultés d'apprentissage chroniques. De façon plus précise, on leur a demandé (1) s'ils éprouvaient des difficultés continues d'apprentissage et de rétention, (2) si un professionnel de la santé ou un éducateur leur avait déjà dit qu'ils avaient de la difficulté à apprendre et (3) si une affection ou un problème de santé chronique d'ordre émotif, psychologique, nerveux ou mental les limitait dans leurs activités au foyer, à l'école ou au travail, ou dans toute autre activité telle que les voyages, les sports et les loisirs.

Les adultes qui ont répondu oui à n'importe laquelle de ces questions ont été classées dans les ayant une «autre» incapacité. Les graphiques et les tableaux qui suivent présentent les caractéristiques qui leurs sont attribuées.

Prédominance

On estime à 943 275 le nombre d'adultes canadiens qui ont déclaré avoir une «autre» incapacité. De ce nombre, 180 855 - près du cinquième - vivaient dans un établissement de santé. Le tableau 10 indique que les adultes vivant dans un établissement qui ont indiqué ce genre d'incapacité sont généralement beaucoup plus âgés que leurs homologues vivant dans un ménage. Cela est particulièrement vrai pour les femmes. En effet, 85,1 % de celles qui disent avoir une «autre» incapacité et qui vivent dans un établissement ont 65 ans ou plus, comparativement à 38,9 % de leurs homologues vivant dans un ménage. Quant aux hommes, 61,2 % de ceux qui indiquent avoir une «autre» incapacité vivent dans un établissement, comparativement à 30,7 % de leurs homologues vivant dans un ménage.

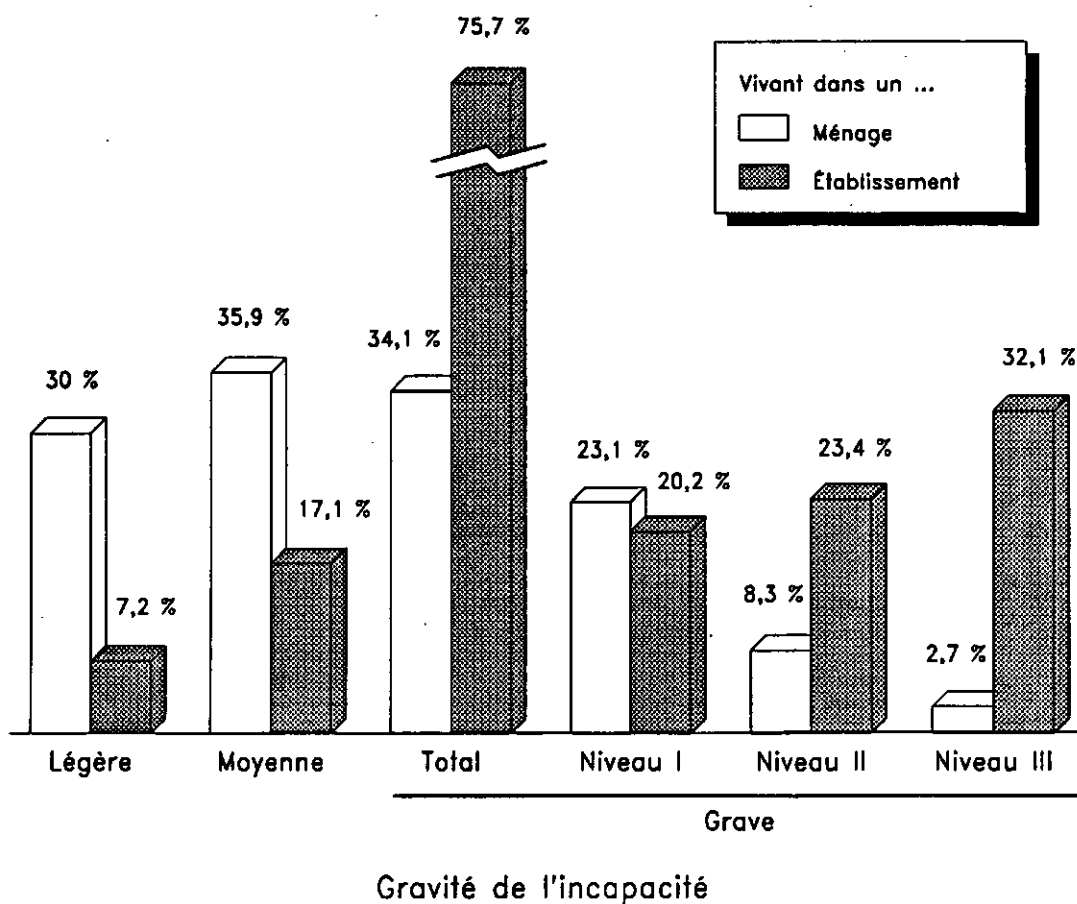
Tableau 10. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-87

Sexe/ âge	Situation résidentielle des particuliers			
	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
	Nombre	%	Nombre	%
Les deux sexes				
Total	762 420	100,0	180 855	100,0
15 - 24 ans	76 260	10,0	5 805	3,2
25 - 34 ans	88 125	11,6	9 860	5,5
35 - 54 ans	187 440	24,6	14 395	8,0
55 - 64 ans	143 740	18,9	12 445	6,9
65 - 74 ans	134 045	17,6	26 115	14,4
75 - 84 ans	98 635	12,9	58 410	32,3
85 ans et plus	34 175	4,5	53 820	29,8
Hommes				
Total	363 545	100,0	64 570	100,0
15 - 24 ans	48 955	13,5	3 240	5,0
25 - 34 ans	41 185	11,3	6 280	9,7
35 - 54 ans	92 795	25,5	8 490	13,1
55 - 64 ans	68 875	18,9	7 030	10,9
65 - 74 ans	63 600	17,5	11 385	17,6
75 - 84 ans	36 460	10,0	17 300	26,8
85 ans et plus	11 675	3,2	10 845	16,8
Femmes				
Total	398 875	100,0	116 285	100,0
15 - 24 ans	27 305	6,8	2 560	2,2
25 - 34 ans	46 935	11,8	3 580	3,1
35 - 54 ans	94 645	23,7	5 905	5,1
55 - 64 ans	74 865	18,8	5 415	4,7
65 - 74 ans	70 450	17,7	14 730	12,7
75 - 84 ans	62 175	15,6	41 110	35,4
85 ans et plus	22 500	5,6	42 975	37,0

Gravité de l'incapacité

Les adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement ont plus souvent une incapacité grave que leurs homologues vivant dans un ménage (graphique 12). Près des trois quarts des adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement ont une incapacité grave (75,7 %), ce qui est plus du double de la proportion observée chez leurs homologues vivant dans un ménage (34,1 %). Veuillez toutefois noter que le degré de gravité n'est pas fonction seulement de l'«autre» incapacité, mais du nombre et de l'ampleur de toutes les limitations déclarées.

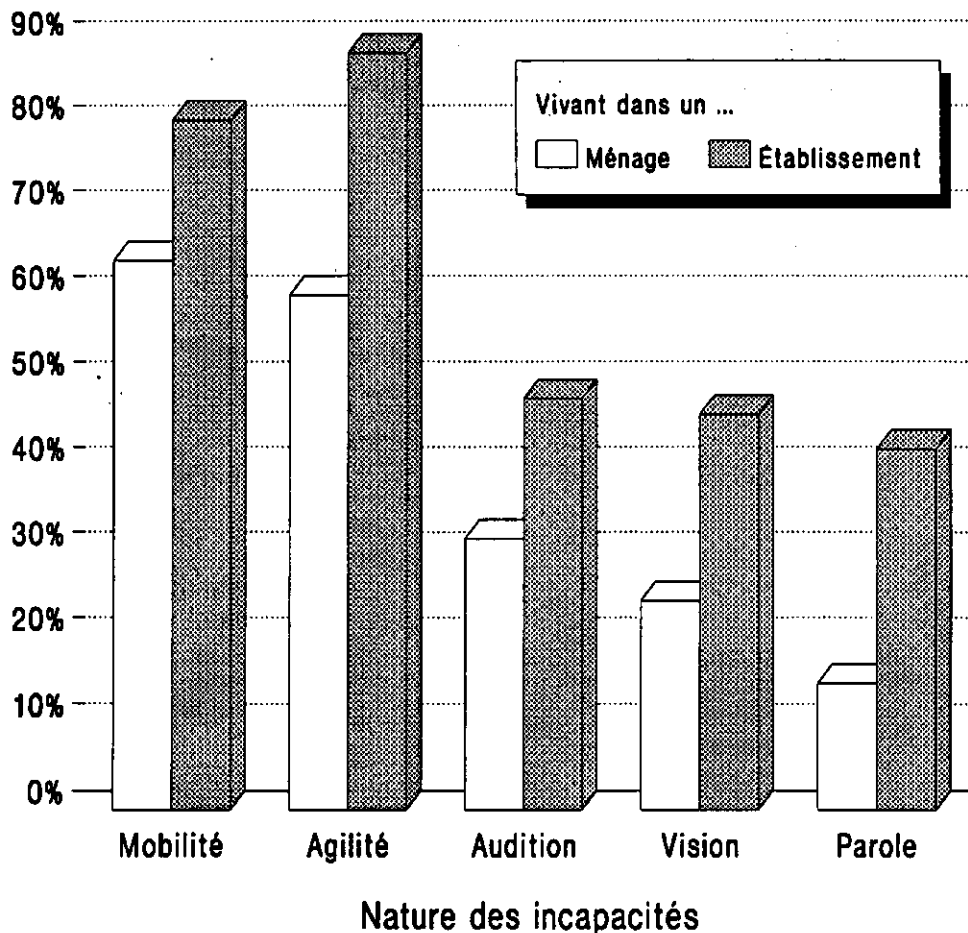
Graphique 12. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la gravité de l'incapacité et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87



Nature de l'incapacité

Les adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement sont plus susceptibles de déclarer chacun des autres types d'incapacités - en particulier une incapacité liée à la parole - que ceux vivant dans un ménage (graphique 13). En effet, les adultes ayant une «autre incapacité» et vivant dans un établissement sont environ trois fois plus susceptibles que leurs homologues vivant dans un ménage d'avoir une incapacité liée à la parole.

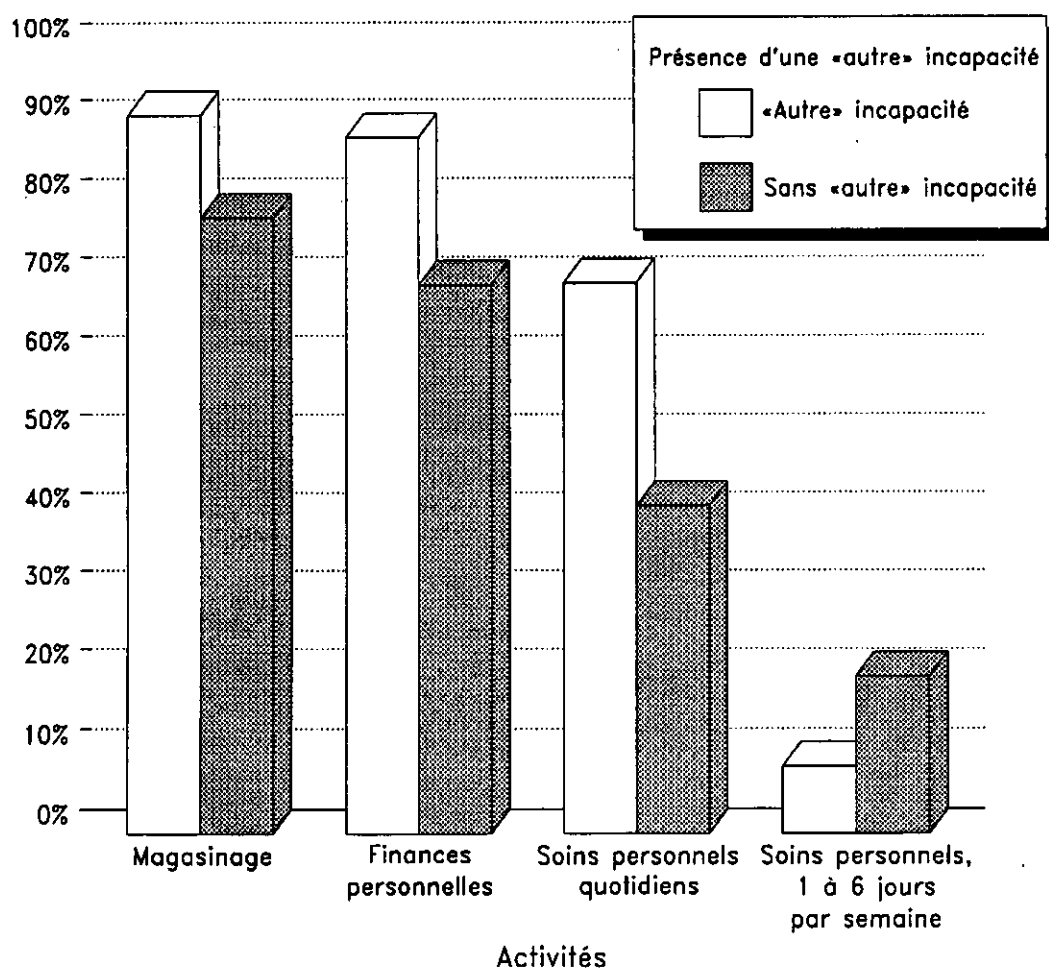
Graphique 13. Adultes ayant une «autre» incapacité selon la nature des incapacités déclarées et la situation résidentielle des particuliers, Canada, 1986-87



Aide reçue pour accomplir certaines activités

Les adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement reçoivent plus souvent de l'aide dans l'exercice de leurs activités quotidiennes que les adultes n'ayant pas d'«autre» incapacité (graphique 14). Presque tous les adultes ayant une «autre» incapacité reçoivent de l'aide pour aller magasiner (91,1 %) et s'occuper de leurs finances personnelles (88,2 %). Chez ceux qui n'ont pas d'«autre» incapacité, ces pourcentages sont de 78,0 % et de 69,5 %. C'est au chapitre des soins personnels qu'on constate la différence la plus marquée. En effet, 69,8 % des adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement se font aider tous les jours, comparativement à 41,4 % des adultes n'ayant pas d'«autre» incapacité.

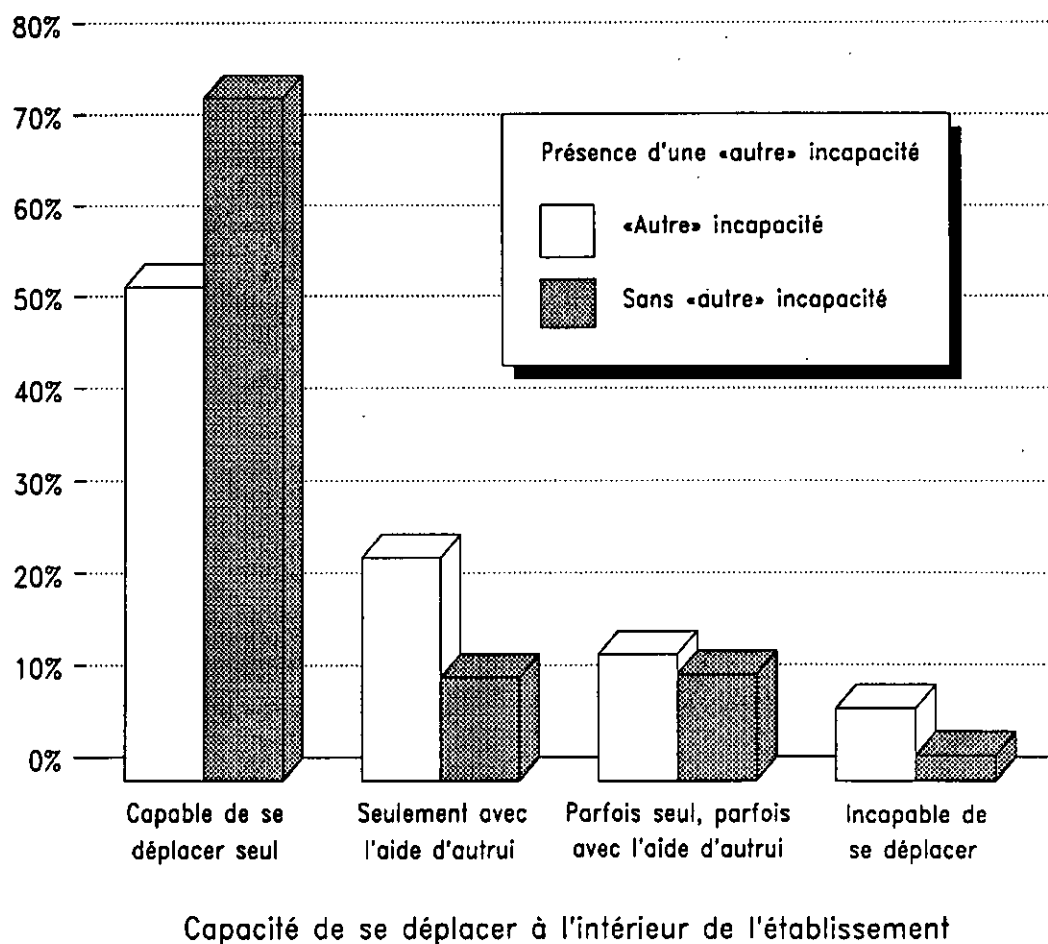
Graphique 14. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon l'aide reçue pour accomplir certaines activités à cause de leur incapacité et la présence d'une «autre» incapacité, Canada, 1987



Mobilité à l'intérieur de l'établissement

Les adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement sont moins capables de se déplacer seules à l'intérieur que les adultes n'ayant pas d'«autre» incapacité (graphique 15). Des adultes ayant une «autre» incapacité, 53,5 % peuvent se déplacer seuls, comparativement à 74,3 % de leurs homologues n'ayant pas d'«autre» incapacité. Environ le quart (24,2 %) des adultes ayant une «autre» incapacité et vivant dans un établissement ne peuvent se déplacer qu'avec l'aide d'autrui, ce qui n'est le cas que de 11,2 % de leurs homologues n'ayant pas d'«autre» incapacité.

Graphique 15. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la capacité de se déplacer à l'intérieur de l'établissement et la présence d'une «autre» incapacité, Canada, 1987



7. Conclusion

Il ressort des sections précédentes de ce rapport que les adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement ont tendance à avoir une incapacité plus grave que leurs homologues vivant dans un ménage. Près des trois quarts des adultes vivant dans un établissement ont une incapacité grave, comparativement à environ le cinquième de leurs homologues vivant dans un ménage.

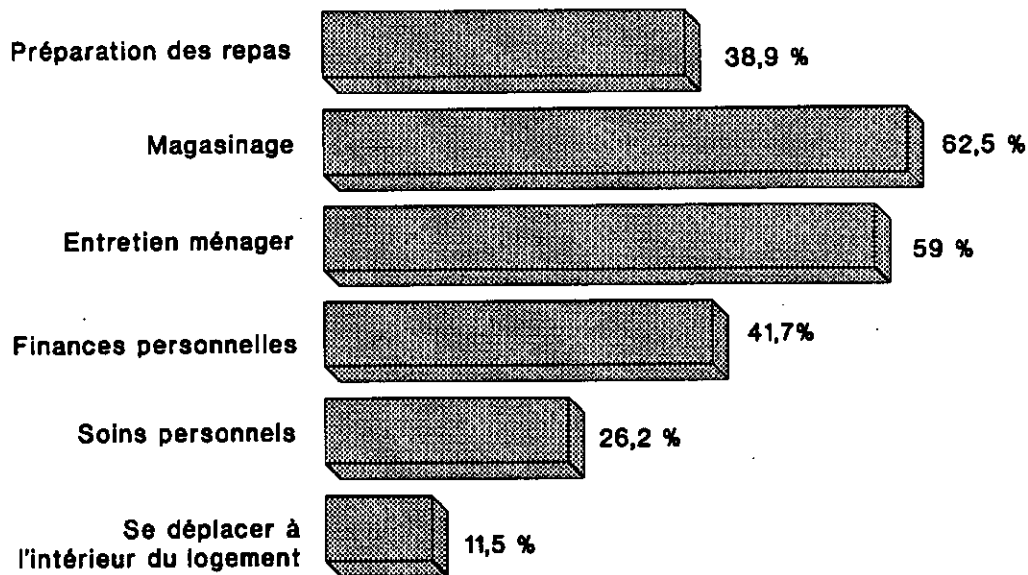
Cependant, les adultes ayant une incapacité grave sont trois fois plus nombreux à vivre dans un ménage que dans un établissement.

Les adultes qui vivent dans un établissement ont en général une incapacité plus grave que ceux qui vivent dans un ménage; 35,8 % d'entre eux sont classés à l'échelon de gravité le plus élevé (niveau III), comparativement à 4,5 % de leurs homologues des ménages. Ils ont aussi davantage besoin de l'aide d'autrui. Par ailleurs, à cause de leur affection, 26,2 % des adultes ayant une incapacité grave et vivant dans un ménage reçoivent de l'aide dans leurs soins personnels et 11,5 % en reçoivent pour se déplacer à l'intérieur de leur logement (graphique 16).

En comparaison, 86,9 % des adultes ayant une incapacité grave et vivant dans un établissement reçoivent de l'aide pour faire leurs soins personnels, et près de la moitié, soit 44,9 %, ont besoin d'aide pour se déplacer à l'intérieur de l'établissement (tableau 9).

Bien qu'on ne sache pas de façon précise de quel encadrement social jouissaient les adultes ayant une incapacité grave avant qu'elles n'aillent vivre dans un établissement, il est certain que leurs homologues vivant dans un ménage bénéficient d'un encadrement social solide. Environ deux sur cinq personnes (graphique 16) reçoivent de l'aide pour préparer leurs repas (38,9 %) et pour gérer leurs finances personnelles (41,7 %). Environ trois sur cinq personnes reçoivent de l'aide pour faire leur magasinage (62,5 %) et leur entretien ménager (59,0 %). Le fait de bénéficier d'un soutien social dans l'exercice de ses activités permet sans doute aux adultes ayant une incapacité grave de continuer à rester chez elles.

Graphique 16. Adultes ayant une incapacité grave et vivant dans un ménage¹, selon l'aide reçue pour accomplir certaines activités à cause de leur incapacité et le type d'activité, Canada, 1986



1 À l'exclusion des personnes habitant dans les régions du Nord du Canada.

Annexe A
Tableaux d'appoint

Table A1. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité, le sexe et l'âge, Canada, 1987

Sexe/ âge	Gravité de l'incapacité					
	Total		Légère		Moyenne	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Les deux sexes						
Total	244 880	100,0	21 420	8,7	44 970	18,4
15 - 24 ans	6 175	100,0	1 020	16,5	1 590	25,8
25 - 34 ans	10 735	100,0	1 865	17,4	3 260	30,3
35 - 54 ans	16 775	100,0	3 575	21,3	4 970	29,6
55 - 64 ans	16 120	100,0	2 805	17,4	3 870	24,0
65 - 74 ans	35 510	100,0	3 470	9,8	7 730	21,8
75 - 84 ans	83 950	100,0	5 760	6,9	14 830	17,7
85 ans et plus	75 620	100,0	2 935	3,9	8 725	11,5
Hommes						
Total	85 930	100,0	10 720	12,5	19 830	23,1
15 - 24 ans	3 500	100,0	595	17,0	1 055	30,1
25 - 34 ans	6 895	100,0	1 210	17,6	2 275	33,0
35 - 54 ans	9 835	100,0	2 580	26,2	3 110	31,6
55 - 64 ans	8 980	100,0	1 825	20,3	2 470	27,5
65 - 74 ans	15 910	100,0	1 550	9,7	3 580	22,5
75 - 84 ans	24 365	100,0	1 755	7,2	4 960	20,3
85 ans et plus	16 450	100,0	1 210	7,3	2 385	14,5
Femmes						
Total	158 955	100,0	10 705	6,7	25 140	15,8
15 - 24 ans	2,675	100,0	425*	15,9*	535	20,0
25 - 34 ans	3,840	100,0	650	16,9	980	25,6
35 - 54 ans	6,940	100,0	995	14,3	1 865	26,8
55 - 64 ans	7,140	100,0	985	13,8	1 395	19,5
65 - 74 ans	19,600	100,0	1 920	9,8	4 150	21,2
75 - 84 ans	59,590	100,0	4 005	6,7	9 875	16,6
85 ans et plus	59,170	100,0	1 730	2,9	6 340	10,7

.../suite

Table A1. Adultes ayant une incapacité et vivant dans un établissement, selon la gravité de l'incapacité, le sexe et l'âge, Canada, 1987 (fin)

Sexe/ âge	Gravité de l'incapacité							
	Grave-total		Grave - niveau I		Grave - niveau II		Grave - niveau III	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Les deux sexes								
Total	178 485	72,9	55 575	22,7	59 080	24,1	63 830	26,1
15 - 24 ans	3 560	57,7	945	15,3	925	15,0	1 695	27,4
25 - 34 ans	5 615	52,3	1 760	16,4	1 770	16,5	2 085	19,4
35 - 54 ans	8 230	49,1	2 965	17,7	2 510	15,0	2 755	16,4
55 - 64 ans	9 445	58,6	3 685	22,9	2 700	16,8	3 060	19,0
65 - 74 ans	24 310	68,5	7 480	21,1	8 030	22,6	8 805	24,8
75 - 84 ans	63 360	75,5	20 810	24,8	21 950	26,1	20 605	24,5
85 ans et plus	63 960	84,6	17 930	23,7	21 200	28,0	24 835	32,8
Hommes								
Total	55 375	64,4	17,900	20,8	18 535	21,6	18 940	22,0
15 - 24 ans	1 850	52,9	465*	13,3*	505	14,4	880	25,1
25 - 34 ans	3 405	49,4	1,110	16,1	1 075	15,6	1 220	17,7
35 - 54 ans	4 150	42,2	1,580	16,1	1 265	12,9	1 300	13,2
55 - 64 ans	4 685	52,2	1,860	20,7	1 260	14,0	1 565	17,4
65 - 74 ans	10 780	67,8	3,440	21,6	3 660	23,0	3 680	23,1
75 - 84 ans	17 650	72,5	5,600	23,0	6 140	25,2	5 915	24,3
85 ans et plus	12 860	78,2	3,850	23,4	4 635	28,2	4 375	26,6
Femmes								
Total	123 110	77,5	37 675	23,7	40 545	25,5	44 895	28,2
15 - 24 ans	1 710	64,0	480	17,9	420*	15,7*	815	30,5
25 - 34 ans	2 210	57,5	650	16,9	700	18,1	860	22,4
35 - 54 ans	4 085	58,8	1 385	19,9	1 245	17,9	1 455	21,0
55 - 64 ans	4 760	66,7	1 825	25,6	1 440	20,2	1 495	20,9
65 - 74 ans	13 535	69,0	4 040	20,6	4 370	22,3	5 125	26,1
75 - 84 ans	45 710	76,7	15 210	25,5	15 810	26,5	14 690	24,6
85 ans et plus	51 105	86,4	14 080	23,8	16 565	28,0	20 460	34,6

Tableau A2. Population totale et adultes ayant une incapacité, selon la situation résidentielle des particuliers, le sexe et l'âge, Canada, 1986-87

Sexe/ âge	Population totale		Personnes ayant une incapacité			
	Nombre	%	Vivant dans un ménage		Vivant dans un établissement	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Les deux sexes						
Total	25 061 270	100,0	3 069 600	12,2	247 275	1,0
0 - 14 ans	5 325 185	100,0	275 050	5,2	2 390	0,0
15 - 24 ans	4 108 410	100,0	181 325	4,4	6 175	0,2
25 - 34 ans	4 461 740	100,0	288 700	6,5	10 735	0,2
35 - 44 ans	3 636 695	100,0	335 090	9,2	8 470	0,2
45 - 54 ans	2 514 625	100,0	370 075	14,7	8 305	0,3
55 - 64 ans	2 329 950	100,0	592 445	25,4	16 120	0,7
65 - 74 ans	1 647 295	100,0	568 585	34,5	35 510	2,2
75 - 84 ans	821 795	100,0	356 875	43,4	83 950	10,2
85 ans et plus	215 570	100,0	101 455	47,1	75 620	35,1
Hommes						
Total	12 346 440	100,0	1 481 130	12,0	87 290	0,7
0 - 14 ans	2 730 585	100,0	154 825	5,7	1 360	0,0
15 - 24 ans	2 072 910	100,0	93 685	4,5	3 500	0,2
25 - 34 ans	2 202 930	100,0	148 925	6,8	6 895	0,3
35 - 44 ans	1 829 220	100,0	165 565	9,1	5 080	0,3
45 - 54 ans	1 250 905	100,0	192 195	15,4	4 755	0,4
55 - 64 ans	1 129 445	100,0	288 315	25,5	8 975	0,8
65 - 74 ans	747 065	100,0	277 285	37,1	15 910	2,1
75 - 84 ans	319 740	100,0	128 865	40,3	24 365	7,6
85 ans et plus	63 635	100,0	31 470	49,5	16 450	25,9
Femmes						
Total	12 714 830	100,0	1 588 470	12,5	159 985	1,3
0 - 14 ans	2 594 605	100,0	120 220	4,6	1 040	0,0
15 - 24 ans	2 035 500	100,0	87 640	4,3	2 675	0,1
25 - 34 ans	2 258 810	100,0	139 775	6,2	3 840	0,2
35 - 44 ans	1 807 475	100,0	169 520	9,4	3 390	0,2
45 - 54 ans	1 263 720	100,0	177 885	14,1	3 545	0,3
55 - 64 ans	1 200 505	100,0	304 130	25,3	7 140	0,6
65 - 74 ans	900 230	100,0	291 300	32,4	19 600	2,2
75 - 84 ans	502 055	100,0	228 010	45,4	59 585	11,9
85 ans et plus	151 935	100,0	69 985	46,1	59 170	38,9

Annexe B
Questionnaire de l'ESLA

SECTION A - ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Cette section comprend des questions sur votre capacité d'accomplir certaines activités, même à l'aide d'appareils spéciaux si vous en utilisez habituellement. Veuillez déclarer uniquement les difficultés qui devraient durer six mois ou plus. Ces questions ont été conçues pour une diversité de problèmes de santé ou d'affections et certaines pourraient ne pas s'appliquer dans votre cas.

	Oui	
1. Éprouvez-vous des difficultés à marcher sur une distance de 400 verges/mètres sans vous reposer (environ trois pâtés de maisons)? Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 2	↓	1a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 2
2. Éprouvez-vous des difficultés à monter et descendre un escalier, c'est-à-dire environ 12 marches? Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/> Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 3	↓	2a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> Non, capable 2 <input type="checkbox"/> } Passez à 3
3. Éprouvez-vous des difficultés à transporter un objet de 10 livres sur une distance de 30 pi./5 kg sur 10 m (par ex., un sac d'épicerie)? Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 4	↓	3a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 4
4. Éprouvez-vous des difficultés à vous déplacer d'une pièce à une autre? Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/> Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 5	↓	4a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> Non, capable 2 <input type="checkbox"/> } Passez à 5
5. Éprouvez-vous des difficultés à vous tenir debout pendant de longues périodes, c'est-à-dire pendant plus de 20 min.? Encore ici, il s'agit de problèmes qui devraient durer six mois ou plus. Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 6	↓	5a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 6
6. Lorsque vous êtes debout, éprouvez-vous des difficultés à vous pencher et à ramasser un objet sur le plancher (par ex., un soulier)? Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/> Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 7	↓	6a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> Non, capable 2 <input type="checkbox"/> } Passez à 7
7. Éprouvez-vous des difficultés à vous habiller et vous déshabiller? Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 8	↓	7a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 8
8. Éprouvez-vous des difficultés à vous mettre au lit et à sortir du lit? Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/> Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 9	↓	8a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> Non, capable 2 <input type="checkbox"/> } Passez à 9
9. Éprouvez-vous des difficultés à vous couper les ongles d'orteil? Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 10	↓	9a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 10
10. Éprouvez-vous des difficultés à vous servir de vos doigts pour saisir ou manier un objet? Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/> Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 11	↓	10a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> Non, capable 2 <input type="checkbox"/> } Passez à 11
11. Éprouvez-vous des difficultés à étendre le bras dans n'importe quelle direction pour prendre quelque chose (par ex., au dessus de votre tête)? Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 12	↓	11a. Êtes-vous totalement incapable de le faire? Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> Non, capable 6 <input type="checkbox"/> } Passez à 12

	Oui	
<p>12. Éprouvez-vous des difficultés à couper vos aliments?</p> <p>Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/></p> <p>Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 13</p>	<p>→</p>	<p>12a. Êtes-vous totalement incapable de le faire?</p> <p>Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> } Passez à 13</p> <p>Non, capable 2 <input type="checkbox"/> }</p>
<p>13. Éprouvez-vous des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Oui, éprouve des difficultés 3 <input type="checkbox"/></p> <p>Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 14</p>	<p>→</p>	<p>13a. Êtes-vous totalement incapable de le faire?</p> <p>Oui, totalement incapable ... 5 <input type="checkbox"/> } Passez à 14</p> <p>Non, capable 6 <input type="checkbox"/> }</p>
<p>14. Éprouvez-vous des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes?</p> <p>Oui, éprouve des difficultés 7 <input type="checkbox"/></p> <p>Non 8 <input type="checkbox"/> → Passez à 15</p>	<p>→</p>	<p>14a. Êtes-vous totalement incapable de le faire?</p> <p>Oui, totalement incapable ... 1 <input type="checkbox"/> } Passez à 15</p> <p>Non, capable 2 <input type="checkbox"/> }</p>
<p>15. Êtes-vous capable de comprendre ce qu'on vous dit au moyen d'un appareil téléphonique ordinaire, avec une prothèse auditive si vous en portez une?</p> <p>Oui 3 <input type="checkbox"/> } Passez à 16</p> <p>Non 4 <input type="checkbox"/> }</p> <p>Ne sais pas 5 <input type="checkbox"/> }</p>		
<p>16. Éprouvez-vous des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal, avec des verres si vous en portez habituellement?</p> <p>Oui, éprouve des difficultés 1 <input type="checkbox"/></p> <p>Non 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 17</p>	<p>→</p>	<p>16a. Êtes-vous totalement incapable de le faire?</p> <p>Oui, totalement incapable ... 3 <input type="checkbox"/> } Passez à 17</p> <p>Non, capable 4 <input type="checkbox"/> }</p>
<p>17. Éprouvez-vous des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 12 pieds/4 mètres (par ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) avec des verres si vous en portez habituellement?</p> <p>Oui, éprouve des difficultés 5 <input type="checkbox"/></p> <p>Non 6 <input type="checkbox"/> → Passez à 18</p>	<p>→</p>	<p>17a. Êtes-vous totalement incapable de le faire?</p> <p>Oui, totalement incapable ... 7 <input type="checkbox"/> } Passez à 18</p> <p>Non, capable 8 <input type="checkbox"/> }</p>
<p>18. À L'INTERVIEWER:</p> <p>Si le "Oui" est coché à la question 16 ou 17,</p> <p>alors 1 <input type="checkbox"/></p> <p>Autrement 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 19</p>	<p>→</p>	<p>18a. Un spécialiste des troubles de la vision vous a-t-il déclaré(e) légalement aveugle?</p> <p>Oui 3 <input type="checkbox"/> → Passez à 18b</p> <p>Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 18c</p> <p>Ne sais pas/Incertain 5 <input type="checkbox"/> → Passez à 18b</p>
		<p>18b. Êtes-vous capable de reconnaître une main placée en face de vos yeux et de compter le nombre de doigts qu'on vous montre?</p> <p>Oui 6 <input type="checkbox"/> Non 7 <input type="checkbox"/></p>
		<p>18c. J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les handicapés visuels. Utilisez-vous actuellement ...</p> <p>des verres/lunettes/ verres de contact? Oui ... 1 <input type="checkbox"/> Non .. 2 <input type="checkbox"/></p> <p>des loupes ou autres appareils grossi- sants? Oui ... 3 <input type="checkbox"/> Non ... 4 <input type="checkbox"/></p> <p>une canne blanche? Oui 5 <input type="checkbox"/> Non .. 6 <input type="checkbox"/></p> <p>d'autres appareils pour les handi- capés visuels? Oui 7 <input type="checkbox"/> Non . 8 <input type="checkbox"/></p> <p>(précisez) _____</p>

	Oui																										
19. Éprouvez-vous des difficultés à parler et être comprise(e)? Oui, éprouve des difficultés 1 <input type="checkbox"/> Non 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 20	<input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/>	19a. Jusqu'à quel point croyez-vous que vous êtes capable de vous faire comprendre en parlant avec: <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Entièrement</th> <th style="text-align: center;">Partiellement</th> <th style="text-align: center;">Pas du tout</th> <th style="text-align: center;">Ne sais pas</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>i) les membres de votre famille?</td> <td style="text-align: center;">01 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">02 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">03 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">04 <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>ii) vos amis?</td> <td style="text-align: center;">05 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">06 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">07 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">08 <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>iii) le personnel de la résidence/institution?</td> <td style="text-align: center;">09 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">10 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">11 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">12 <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>iv) d'autres personnes?</td> <td style="text-align: center;">13 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">14 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">15 <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">16 <input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Entièrement	Partiellement	Pas du tout	Ne sais pas	i) les membres de votre famille?	01 <input type="checkbox"/>	02 <input type="checkbox"/>	03 <input type="checkbox"/>	04 <input type="checkbox"/>	ii) vos amis?	05 <input type="checkbox"/>	06 <input type="checkbox"/>	07 <input type="checkbox"/>	08 <input type="checkbox"/>	iii) le personnel de la résidence/institution?	09 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>	iv) d'autres personnes?	13 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>
	Entièrement	Partiellement	Pas du tout	Ne sais pas																							
i) les membres de votre famille?	01 <input type="checkbox"/>	02 <input type="checkbox"/>	03 <input type="checkbox"/>	04 <input type="checkbox"/>																							
ii) vos amis?	05 <input type="checkbox"/>	06 <input type="checkbox"/>	07 <input type="checkbox"/>	08 <input type="checkbox"/>																							
iii) le personnel de la résidence/institution?	09 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>																							
iv) d'autres personnes?	13 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>																							
20. À L'INTERVIEWER: Si le "Oui" est coché à la question 1 à 19 Alors 1 <input type="checkbox"/> → Passez à 20a Autrement 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 21																											
20a. Quel est le principal problème de santé ou affection à cause duquel vous éprouvez des difficultés à accomplir les activités précédentes? Précisez <input type="text"/>																											
20b. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux cette affection? INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié. <input type="text"/>																											
20c. Y a-t-il d'autre affection ou problème de santé qui vous cause des difficultés dans l'accomplissement des activités précédentes? Oui 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 21																											
20d. Quel est cette affection ou ce problème de santé? Précisez <input type="text"/>																											
20e. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux cette affection? INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié. <input type="text"/>																											
21. À cause d'une affection ou un problème de santé chronique qui devrait durer 6 mois ou plus, êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire (i) dans la résidence/l'institution? Oui, est limité(e) 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/> (ii) à l'extérieur de la résidence/institution comme les déplacements ou les loisirs? Oui, est limité(e) 5 <input type="checkbox"/> Non 6 <input type="checkbox"/>																											
21a. À L'INTERVIEWER: Si le "Oui" est coché à la question 21(i) ou 21(ii) Alors 1 <input type="checkbox"/> → Passez à 21b Autrement 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 22																											
21b. Quel est le principal problème de santé ou la principale affection qui limite vos activités? Précisez <input type="text"/>																											
21c. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux cette affection? INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié. <input type="text"/>																											
21d. Y a-t-il une autre affection ou problème de santé chronique qui limite le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire? Oui 3 <input type="checkbox"/> → Passez à 21e Non 4 <input type="checkbox"/> → Passez à 22																											

<p>21e. Quel est cette affection ou problème de santé chronique?</p> <p>Précisez <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/></p>	
<p>21f. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux cette affection?</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.</p> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>	
<p>22. De temps à autres, chacun éprouve des difficultés à se souvenir du nom d'une personne familière ou à apprendre quelque chose de nouveau ou il nous arrive d'être confus pendant quelques instants. Toutefois, avez-vous en permanence des problèmes sérieux de mémoire ou d'apprentissage?</p> <p style="text-align: right;">Oui 6 <input type="checkbox"/> → Passez à 22a</p> <p style="text-align: right;">Non 7 <input type="checkbox"/> → Passez à 23</p>	
<p>22a. Ces problèmes sont-ils causés par un problème de santé ou une affection que vous aviez à la naissance?</p> <p style="text-align: right;">Oui 8 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: right;">Non 9 <input type="checkbox"/></p>	
<p>22b. Quelle est l'affection qui vous cause ces problèmes?</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Cochez toutes les cases qui s'appliquent.</p>	
<p>Séquelles d'une attaque d'apoplexie 1 <input type="checkbox"/></p> <p>Maladie ou affection touchant le cerveau, comme une tumeur cérébrale ou une méningite 2 <input type="checkbox"/></p> <p>Blessure au cerveau 3 <input type="checkbox"/></p> <p>Maladie d'Alzheimer diagnostiquée par un médecin 4 <input type="checkbox"/></p> <p>Affection liée au vieillissement 5 <input type="checkbox"/></p> <p>Retard du développement (arriération mentale) 6 <input type="checkbox"/></p> <p>Difficultés d'apprentissage 7 <input type="checkbox"/></p> <p>Autre 8 <input type="checkbox"/></p> <p>(précisez) _____</p> <p>Ne sait pas 9 <input type="checkbox"/></p>	
<p>23. À cause d'une affection ou d'un problème chronique d'ordre émotif, psychiatrique, nerveux ou mental, êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire ...</p> <p>(i) dans la résidence/institution?</p> <p style="text-align: right;">Oui, est limité(e) 1 <input type="checkbox"/> Non 2 <input type="checkbox"/></p> <p>(ii) à l'extérieur de la résidence/institution comme les déplacements ou les loisirs?</p> <p style="text-align: right;">Oui, est limité(e) 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/></p>	
<p>23a. À L'INTERVIEWER:</p> <p>Si le "Oui" est coché à la question 23(i), 23(ii)</p> <p>Alors 1 <input type="checkbox"/> → Passez à 23b</p> <p>Autrement 2 <input type="checkbox"/> → Passez à 24</p>	
<p>23b. Quel est le principal problème de santé ou la principale affection qui limite vos activités?</p> <p>Précisez <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/></p>	
<p>24. Quel est votre date de naissance?</p> <p><input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">Jour Mois Année</p>	<p>25. Demeuriez-vous à la résidence/institution le jour du recensement, le 3 juin 1986?</p> <p style="text-align: right;">Oui 3 <input type="checkbox"/> Non 4 <input type="checkbox"/></p>
<p>26. À L'INTERVIEWER:</p> <p>Sexe: Homme 1 <input type="checkbox"/> Femme 2 <input type="checkbox"/></p>	
<p>PASSEZ À LA SECTION B</p>	

SECTION B - APPAREILS SPÉCIAUX ET ASSISTANCE

Le prochain groupe de questions concerne l'assistance dont vous pourriez avoir besoin pour effectuer certaines activités.

B1 Quels appareils utilisez-vous?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Une prothèse auditive 01
- Autre(s) appareil(s) pour les mal entendant 02
- Support de dos ou de jambes 03
- Chaussures orthopédiques 04
- Jambe ou pied artificiel 05
- Canne (autre qu'une canne blanche) 06
- Béquilles 07
- Fauteuil roulant manuel 08
- Fauteuil roulant électrique 09
- Ambulateur (marchette) 10
- Autre(s) appareil(s) pour vous déplacer 11
- (précisez) _____
- Appareil(s) pour les mains ou les bras, par ex. une prothèse ou un support de bras 12
- (précisez) _____
- Rien de ce qui précède 13

B2 Qui fait habituellement vos achats de vêtements ou d'autres produits de première nécessité?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Moi seul(e) 1 → Passez à B6
- Moi-même et quelqu'un d'autre 2
- Quelqu'un d'autre 3

B3 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

- Oui 4 Non 5 → Passez à B6

B4 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un qui travaille dans ou habite la résidence/institution y compris une personne bénévole?

- Oui 6 Non 7

B5 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un en dehors de la résidence/institution, par ex. un conjoint, un parent, un enfant ou un autre parent, ou un ami?

- Oui 8 Non 9

B6 Qui s'occupe habituellement de vos finances personnelles, comme les activités bancaires ou le paiement des factures?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Moi seul(e) 1 → Passez à B11
- Moi-même et quelqu'un d'autre 2
- Quelqu'un d'autre 3

B7 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

- Oui 4 Non 5 → Passez à B11

B8 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre qui travaille dans ou habite la résidence/institution, y compris une personne bénévole?

- Oui 6 Non 7

B9 Êtes-vous aidé(e) par un service juridique ou comptable en dehors de la résidence/institution?

- Oui 1 Non 2 Ne sais pas 3

B10 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre en dehors de la résidence/institution, par ex. un conjoint, un parent, un enfant ou un autre parent, ou un ami?

- Oui 3 Non 4 Ne sais pas 5

B11 À cause de votre affection, recevez-vous de l'aide pour vos soins personnels, par exemple pour vous laver, faire votre toilette, vous habiller et manger?

- Oui 1 Non 2 → Passez à B14

B12 En moyenne, combien de jours par semaine recevez-vous cette aide pour les soins personnels?

B13 En moyenne, combien d'heures êtes-vous aidé(e) par jour?

B14 Comment vous déplacez-vous dans la résidence?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Par moi-même 1
- Parfois par moi-même et parfois avec l'aide d'une autre personne 2
- Uniquement avec l'aide d'une autre personne 3
- Pas du tout à cause de mon affection ou de mon problème de santé 4

PASSEZ À LA SECTION C

SECTION C - DÉPLACEMENTS

J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements locaux. Cela comprend les déplacements pour magasiner ou aller à un rendez-vous chez le médecin ainsi que tous les autres trajets de moins de 50 milles (80 km).

C1 Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter la résidence pour effectuer de courts trajets?
 Oui 1 Non 2 → Passez à C3

C9 Existe-t-il dans cette région un service local de transport en commun, par exemple un service d'autobus, de transport rapide ou de métro?
 Oui 08 Non 09 } Passez à C13
 ↓ Ne sais pas 10

C2 Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser les moyens de transport ordinaires. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile. Si ce service spécial était disponible dans la communauté, seriez-vous capable d'effectuer de courts trajets?
 Oui 3 }
 Non 4 } Passez à la Section D

C10 À quelle fréquence utilisez-vous le service local de transport en commun?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Presque tous les jours toute l'année 1
- Presque tous les jours à certaines périodes de l'année 2
- Fréquemment 3
- À l'occasion 4
- Rarement/jamais 5

C3 À cause de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous besoin d'un aide ou d'un compagnon pour effectuer de courts trajets?
 Oui 5 Non 6

C11 Éprouvez-vous des difficultés à utiliser le service local de transport en commun à cause de votre affection ou de votre problème de santé?
 Oui 6 Non 7 → Passez à C13

C4 À cause de votre affection, avez-vous de la difficulté à utiliser un véhicule automobile particulier comme passager?
 Oui 4 Non 5 Ne sais pas 6

C5 Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser le service local de transport en commun. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile. Avez-vous besoin d'un service de ce genre?
 Oui 7 Non 8 } Passez à C9
 ↓ Ne sais pas 9

C12 Quel genre de difficultés éprouvez-vous?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Se rendre à l'arrêt 1
- Attendre à l'arrêt 2
- Monter à bord et descendre 3
- Espace insuffisant pour s'asseoir ou se tenir debout dans le véhicule 4
- Se tenir debout dans le véhicule lorsque celui-ci est en marche 5
- Obtenir de l'information sur les horaires et les itinéraires 6
- Manque de coopération du personnel 7
- Autre 8
- Ne sais pas 9

C6 Un service de ce genre existe-t-il dans la région?
 Oui 1 Non 2 } Passez à C9
 ↓ Ne sais pas 3

C13 Existe-t-il un service de taxis dans cette région?
 Oui 1 Non 2 } Passez à la Section D
 ↓ Ne sais pas 3

C7 À quelle fréquence utilisez-vous ce service?
INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.
 Presque tous les jours toute l'année 1 }
 Presque tous les jours à certaines périodes de l'année 2 } Passez à C9
 Fréquemment 3 }
 À l'occasion 4 }
 Rarement/jamais 5

C14 À quelle fréquence utilisez-vous le service de taxis?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Presque tous les jours toute l'année 1
- Presque tous les jours à certaines périodes de l'année 2
- Fréquemment 3
- À l'occasion 4
- Rarement/jamais 5

C8 Pourquoi n'utilisez-vous pas plus souvent ce service spécial d'autobus ou de fourgonnettes?
INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.
 N'en ai pas besoin plus souvent 1
 Ne suis pas admissible à ce service 2
 Suis inscrit sur une liste d'attente pour ce service 3
 Service trop dispendieux 4
 Horaire ne convient pas à mes besoins 5
 Région desservie trop petite 6
 Autre 7

C15 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?
 Oui 1 Non 2

PASSEZ À LA SECTION D

SECTION D - LOGEMENT - INSTRUCTION ET DÉPENSES

D1 À cause de votre affection, avez-vous besoin des dispositifs spéciaux pour entrer dans la résidence/institution et pour en sortir ou pour vous y déplacer?
 Oui Non —————> Passez à D3

D2 De quels dispositifs spéciaux avez-vous besoin pour entrer dans la résidence/institution et en sortir ou pour vous y déplacer?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Rampe d'accès	01 <input type="checkbox"/>	Stationnement accessible	06 <input type="checkbox"/>
Entrées élargies ou hall d'entrée	02 <input type="checkbox"/>	Autre caractéristique architecturale	07 <input type="checkbox"/>
Entrée au niveau de la rue	03 <input type="checkbox"/>	Rampes (y compris dans la salle de bain)	08 <input type="checkbox"/>
Portes qui s'ouvrent automatiquement	04 <input type="checkbox"/>	Autre dispositif spécial	09 <input type="checkbox"/>
Ascenseur ou appareil de lavage	05 <input type="checkbox"/>		

D3 a. Jusqu'en quelle année avez-vous fréquenté l'école secondaire ou primaire?
 le plus haut niveau (1re à 13e année, terminée ou non) à l'école secondaire ou primaire OU Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle —————> Passez à D5

D3 b. Combien d'années d'études avez-vous terminées à l'université?
 Aucune Moins d'une année (de cours terminés)
 Le nombre d'années terminées à l'université

D3 c. Combien d'années d'études avez-vous terminées dans un établissement autre qu'une université ou une école secondaire ou primaire? Comptez les années d'études dans des collèges communautaires, instituts techniques, cégeps (enseignement général et professionnel), écoles de métiers et collèges commerciaux privés, écoles de sciences infirmières décernant un diplôme, etc.
 Aucune Moins d'une d'année (de cours terminés)
 Le nombre d'années terminées

D4 Quel grades, certificats ou diplômes détenez-vous?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Aucun	01 <input type="checkbox"/>	Baccalauréat(s) (par ex., BA, BSc, BA Sc, LLB)	06 <input type="checkbox"/>
Certificat d'études secondaires	02 <input type="checkbox"/>	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	07 <input type="checkbox"/>
Certificat ou diplôme de métier	03 <input type="checkbox"/>	Maîtrise(s) (par ex., MA, M.Sc, M.Ed)	08 <input type="checkbox"/>
Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu, par ex., d'un collège communautaire, cégep, institut technique)	04 <input type="checkbox"/>	Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecin vétérinaire ou en optométrie (MD DDS, DMD, DMV, OD)	09 <input type="checkbox"/>
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	05 <input type="checkbox"/>	Doctorat acquis (par ex., PHD, D.Sc, D.Ed)	10 <input type="checkbox"/>

D5 Les gens doivent parfois acquitter eux-mêmes des frais supplémentaires à cause de l'affection ou du problème de santé. En 1986 avez-vous effectué des dépenses supplémentaires pour les médicaments ou les soins médicaux, l'éducation, le transport, le matériel ou les vêtements spéciaux, les soins personnels, le logement, etc. qui n'ont pas été remboursées complètement par un programme d'assurance ou un programme du gouvernement?
 Oui Non —————> **METTEZ FIN À L'INTERVIEW**
 (Remplir la couverture avant du questionnaire)

D6 Pour chacun des postes suivants, veuillez estimer aussi précisément que possible les frais supplémentaires que vous avez dû acquitter vous-mêmes en 1986 à cause de votre affection.

		Montant
Médicaments sur ordonnance et sans ordonnance	Aucun <input type="checkbox"/> ou	\$ <input type="text"/> .00
Achat et entretien des vêtements, appareils et accessoires spéciaux utilisés à la maison, à l'école, en voyage, etc.	Aucun <input type="checkbox"/> ou	\$ <input type="text"/> .00
Soins de santé et soins médicaux non remboursés par un régime d'assurance, par exemple des frais d'hospitalisation ou des honoraires médicaux additionnels	Aucun <input type="checkbox"/> ou	\$ <input type="text"/> .00
Déplacements, par exemple les trajets aller-retour pour suivre des traitements ou une thérapie ou bénéficier d'autres services médicaux ou de réadaptation, ou dépenses supplémentaires découlant de la nécessité d'utiliser des moyens de transport plus coûteux	Aucun <input type="checkbox"/> ou	\$ <input type="text"/> .00
Autre (précisez)	Aucun <input type="checkbox"/> ou	\$ <input type="text"/> .00

METTEZ FIN À L'INTERVIEW (Remplir la couverture avant du questionnaire)

FICHE "Q" - ADULTES

SÉLECTION - SECTION A

Meilleure description de votre affection:

MON AFFECTION . . .

- 01 était présente **À LA NAISSANCE**
- 02 est une **MALADIE** ou un mal

OU

MON AFFECTION A ÉTÉ CAUSÉE PAR . .

- 03 une **MALADIE** ou un mal (y compris son traitement)
- 04 le **MILIEU DE TRAVAIL**
- 05 une **ATTAQUE D'APOPLEXIE**
- 06 un **ACTE DE VIOLENCE**(crime)
- 07 le **VIELLISSEMENT**
- 08 un **ACCIDENT AU TRAVAIL**
- 09 un **ACCIDENT DE LA ROUTE**
- 10 une **BLESSURE DE GUERRE**
- 11 un autre **ACCIDENT**
- 12 une autre cause
- 13 ne sait pas

Question 22b

22b Quelle est l'affection qui vous cause ces problèmes?

- 1. Séquelles d'une attaque d'apoplexie
- 2. Maladie ou affection touchant le cerveau, comme une tumeur cérébrale ou une méningite
- 3. Blessure au cerveau
- 4. Maladie d'Alzheimer diagnostiquée par un médecin
- 5. Affection liée au vieillissement
- 6. Retard du développement (arriération mentale)
- 7. Difficultés d'apprentissage
- 8. Autre (précisez)
- 9. Ne sait pas

Annexe C

Plan d'échantillonnage

Plan d'échantillonnage

Facteurs du plan d'échantillonnage

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités comprend deux échantillons distincts: les ménages et les établissements. Un ménage se définit comme une personne ou un groupe de personnes (autre que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose habituellement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. L'échantillon des ménages comprenait également certains types de logements collectifs, comme les hôtels, les motels, les YMCA/YWCA et les résidences d'étudiants, dans les cas où les occupants n'avaient pas un autre lieu habituel de résidence. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Comme dans le cas du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Les personnes vivant dans un ménage qui ont participé à l'ESLA ont été identifiées à partir des réponses à la question sur l'incapacité fournie dans le questionnaire complet du recensement de 1986, rempli par 20 % des ménages canadiens. Cette question était plutôt générale, et les recensés devaient indiquer s'ils étaient limités dans la nature ou l'importance de leurs activités par suite d'un problème de santé ou de leur état de santé. Cette question avait déjà été utilisée lors d'une enquête antérieure sur l'incapacité, et les résultats obtenus alors avaient révélé que la question permettait d'identifier la population ayant une incapacité grave et une partie de la population ayant une incapacité moins grave. Un certain nombre de personnes correspondant à cette dernière catégorie peuvent avoir répondu «Non» à la question posée lors du recensement.

On a alors sélectionné quelque 112 000 personnes qui ont répondu «Oui» à la question sur l'incapacité de façon à représenter les personnes de divers âges ayant une incapacité. Les questions posées portaient notamment sur le fait d'avoir de la difficulté à accomplir les activités quotidiennes ou d'être incapable de les accomplir et visaient à déterminer plus précisément si les personnes avaient des limitations chroniques dues à un problème de santé ou à leur état de santé. Ces questions relatives aux activités quotidiennes (désignées dans le reste du texte par l'expression «questions de sélection») permettaient également d'identifier la nature et la gravité de l'incapacité de la personne. Environ 22 040 personnes sur les 112 000 ayant déclaré, dans le questionnaire du recensement, être limitées dans leurs activités quotidiennes ont, à l'occasion du suivi subséquent, dit n'avoir aucune difficulté à accomplir aucune de leurs activités quotidiennes. Comme une telle

réponse indiquait que la personne ne souffrait pas d'une limitation (ou d'une incapacité) chronique, ces répondants ont été exclus des estimations relatives à la population ayant une incapacité. Sur les 112 000 personnes, il y avait à peu près 11 735 non-répondants.

Étant donné le risque que, parmi les personnes ayant une incapacité moins grave, certaines aient pu répondre «Non» à la question sur l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement, on a sélectionné 72 500 de ces répondants pour les interviewer par téléphone et leur poser les mêmes questions de sélection. Environ 3 910 personnes ont répondu «Oui» à ces questions et elles ont donc été incluses dans l'enquête à titre de personnes ayant une incapacité. Il convient de souligner que, comme on pouvait s'y attendre, une analyse subséquente des données a révélé que ces 3 910 personnes étaient plus jeunes et avaient une incapacité moins grave, de sorte qu'elles étaient moins limitées dans leurs activités en raison de leur incapacité que les personnes qui ont répondu «Oui» à la question relative à l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement. Sur les 72 500 personnes, il y avait à peu près 5 270 non-répondants.

On peut obtenir une description plus détaillée du plan d'échantillonnage et des différences entre les deux échantillons de ménages en communiquant avec l'équipe du programme des enquêtes postcensitaires ou en s'adressant au personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada.¹

Un échantillon d'environ 20 000 personnes résidant dans des établissements offrant des soins médicaux a également été sélectionné afin d'assurer que toutes les personnes ayant une incapacité sont bien représentées dans l'échantillon final.

Les cinq genres d'établissements compris dans l'ESLA sont :

- les orphelinats et les foyers pour enfants;
- les centres de soins spéciaux et les établissements pour personnes âgées et malades chroniques;
- les hôpitaux généraux;
- les hôpitaux psychiatriques; et
- les centres de traitement et les établissements pour handicapés physiques.

Le recensement de la population de 1986 a permis de dresser une liste d'établissements, à partir de laquelle on a choisi un échantillon dans chaque province, selon le genre et la taille des établissements.

¹ *Méthodologie de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités dans les institutions, Jean-Pierre Morin, Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Ottawa, octobre, 1988.*

Pour chacun des établissements choisis, on a établi un échantillon de résidents selon la liste fournie par l'établissement. Cette liste comprenait les résidents qui vivaient, au 1er mars 1987, dans l'établissement et qui avaient demeuré dans un établissement pendant une période continue de six mois ou plus.

Les données que contient la présente publication ont été pondérées de façon à avoir une estimation de l'ensemble de la population ayant une incapacité. Le tableau ci-après donne à l'utilisateur une idée générale de la répartition de cette population selon le type d'échantillon.

**Nombre de personnes ayant une incapacité
selon le type d'échantillon**

	Nombre	%
1. Échantillon des ménages		
• «Oui» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 835 980	55,3
• «Non» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 233 620	37,2
2. Échantillon des établissements	247 275	7,5
3. TOTAL	3 316 875	100,0

Qualité des données

Toutes les statistiques obtenues à partir de la base de données de l'ESLA sont des estimations fondées sur une enquête probabiliste menée auprès d'une fraction seulement de la population canadienne (environ 1 personne sur 25 dans la strate des personnes ayant répondu «Oui» et 1 personne sur 300 dans la strate des personnes ayant répondu «Non»). Par conséquent, ces statistiques sont susceptibles d'erreurs qu'on peut regrouper en deux catégories: les erreurs qui sont dues à l'échantillonnage et celles qui ne le sont pas.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre une estimation dérivée de l'échantillon et celle qui aurait été obtenue par un recensement de la population utilisant les mêmes procédures de collecte de données. Dans le cadre d'un sondage probabiliste tel que l'ESLA, on peut estimer cette erreur à partir des données de l'enquête. La mesure de l'erreur utilisée est l'écart-type de l'estimation. Des données ont été supprimées dans les tableaux lorsque l'erreur d'échantillonnage d'une estimation est supérieure à 25 % de l'estimation elle-même. Dans de tels cas, le symbole «--» est imprimé dans la case correspondante du tableau. Lorsque l'erreur estimée se situe entre 16,5 % et 25 %, l'estimation correspondante est accompagnée du symbole «*» dans le tableau. Il convient d'utiliser ces estimations avec prudence.

Toutes les autres formes d'erreurs (erreurs d'observation, de réponse, de traitement et de non-réponse) sont des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. En général, il est difficile d'identifier et d'évaluer l'importance de plusieurs de ces erreurs.

Les erreurs d'observation se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Dans le cas de l'ESLA, l'intégration de l'enquête à la structure du recensement de la population a permis de réduire grandement ce type d'erreur. Seuls un certain nombre de réserves indiennes et de logements collectifs n'ont pas été considérés dans le processus d'échantillonnage, mais leur importance est négligeable au niveau de la population totale. Par conséquent, les erreurs d'observation ne devraient pas avoir d'influence significative sur les données de l'ESLA.

Toute enquête statistique souffre d'un certain pourcentage de non-réponse parmi l'échantillon sélectionné. La non-réponse est totale lorsque, pour une raison ou une autre, une personne choisie n'a pu être interviewée pour les fins de l'enquête. La non-réponse est partielle lorsque seulement une partie du questionnaire a été remplie. L'erreur due à la non-réponse dépend du niveau et, surtout, des différences qui peuvent exister entre les caractéristiques de l'échantillon des répondants et celles de l'échantillon des non-répondants. En principe, plus ces différences sont marquées, plus l'impact sur l'exactitude des estimations sera grand.

En ce qui concerne l'ESLA, le taux de réponse obtenu (90%) se compare favorablement au taux habituellement observé dans ce type d'enquête. De plus, diverses mesures ont été mises en oeuvre pour diminuer le biais causé par le nombre de non-réponses, notamment en ajustant les données à la répartition de certaines caractéristiques démographiques obtenues par le recensement. Le taux de réponse était également élevé pour la plupart des questions particulières. Dans les tableaux, les non-réponses apparaissent comme «Inconnu» ou «Non déclaré».

Annexe D

Définitions

Définitions

Incapacité

«Dans le contexte de l'expérience de la santé, l'incapacité est toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale par un être humain»¹

Avec le développement de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, l'Organisation mondiale de la santé a établi un cadre à l'intérieur duquel on peut mesurer la conséquence d'une maladie. Le concept d'«incapacité» a été mis en application par le biais d'une série de questions connues, comme les «activités quotidiennes».²

Dans le cadre de la base de données nationale sur l'incapacité, l'approche des limitations fonctionnelles a été utilisée pour la population adulte (âgée de 15 ans et plus) à l'aide d'une version modifiée des questions portant sur les «activités quotidiennes». Les personnes ne sont pas considérées comme ayant une incapacité si elles utilisent un appareil spécial qui élimine complètement la limitation : par exemple, une personne utilisant une prothèse auditive et déclarant qu'il n'y a aucune limitation lorsqu'elle l'utilise ne serait pas incluse dans la base de données. La notion de durée a également été considérée comme paramètre additionnel : la limitation devait être présente pour au moins six mois, c'est-à-dire qu'elle avait duré ou devait durer au moins six mois.

Pour les enfants âgés de moins de 15 ans, l'ESLA a fait appel à une approche générale des limitations ainsi qu'à une liste d'affections chroniques et à une autre concernant les appareils spéciaux. Une réponse positive à l'une ou l'autre de ces trois catégories indiquait une incapacité.

¹ *Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1980, p. 143.*

² *Mesurer l'incapacité, Étude spéciale n°5, Organisation de coopération et de développements économiques, Paris, 1982.*

Nature de l'incapacité

- Mobilité :** limitation dans la capacité de marcher, de se déplacer d'une pièce à l'autre, de transporter un objet sur dix mètres ou de se tenir debout pendant de longues périodes.
- Agilité :** limitation dans la capacité de se pencher, de s'habiller ou de se déshabiller, de se mettre au lit et de sortir du lit, de se couper les ongles d'orteils, de se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet, d'atteindre quelque chose ou de couper ses aliments.
- Vision :** limitation dans la capacité de lire les caractères ordinaires d'un journal ou de voir quelqu'un à quatre mètres, même avec des verres.
- Audition :** limitation dans la capacité d'entendre ce qui se dit lors d'une conversation avec une personne, ou au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes ou plus, même en portant une prothèse auditive.
- Parole :** limitation dans la capacité de parler et d'être compris.
- Autre :** limitation à cause de difficultés d'apprentissage ou à cause d'un désordre mental, émotif ou psychiatrique, ou à cause d'un retard de développement.
- Inconnue :** limitation dont la nature n'est pas spécifiée.

Gravité de l'incapacité

Une échelle visant à mesurer la gravité de l'incapacité a été mise au point à partir des réponses obtenues aux questions de sélection ainsi qu'à deux questions supplémentaires sur l'utilisation d'appareils servant aux incapacités visuelles et auditives. (Afin d'obtenir une description plus détaillée, il suffit de communiquer avec les responsables du programme des enquêtes postcensitaires.^{1,2}) Les résultats provenaient tout d'abord de l'addition des résultats individuels relatifs à la gravité de l'incapacité pour toutes les questions de sélection, calculant un point pour chaque perte partielle d'une fonction et deux points pour chaque perte totale d'une fonction (c'est-à-dire complètement incapable d'exécuter une fonction). Le résultat est classé par catégorie de la façon suivante:

léger	-	moins de 5 points
moyen	-	de 5 à 10 points
grave	-	11 points et plus

La catégorie «grave» est subdivisée en trois:

niveau I	-	11 - 17 points
niveau II	-	18 - 25 points
niveau III	-	26 - 42 points

Aide reçue pour certaines activités

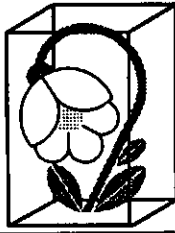
Les personnes ayant une incapacité qui «reçoivent» de l'aide pour magasiner, gérer leurs finances personnelles ou se déplacer à l'intérieur de l'établissement où elles vivent sont les mêmes qui ont déclaré ne pouvoir faire ces activités qu'avec l'aide de quelqu'un d'autre ou les faire elles-mêmes et avec l'aide de quelqu'un d'autre.

¹ *A Disability Score for the Health and Activity Limitation Survey, Ian McDowell, Statistics Canada, Disability Database Program, Ottawa, July 1988.*

² *Échelle de sévérité des résidents adultes en institutions: Enquête sur la santé et les limitations d'activités, Marie Brodeur, Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Ottawa, octobre, 1988.*

Annexe E

Produits et publications de l'ESLA



Produits et publications de l'ESLA

Publications non cataloguées

Le Guide de l'utilisateur de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités explique le contexte de l'ESLA, résume la méthodologie employée, reproduit les questionnaires de l'Enquête et présente une liste de certaines variables du recensement ainsi que les modalités de commande de totalisations via le Service de données personnalisées de l'ESLA. Cette publication est gratuite.

*

L'incapacité et le marché du travail - Une analyse des personnes inactives ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), fait ressortir les principaux facteurs associés à l'inactivité élevée des personnes ayant une incapacité et faisant face à des limitations. Ce rapport fait surtout des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité qui étaient actives et celles qui étaient inactives. Le texte (sauf les tableaux) est disponible sur cassette.

*

Profil de trois catégories de personnes ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), examine la population ayant une incapacité sous trois angles: les personnes qui ne sont pas limitées au travail par leur affection ou leur problème de santé, celles qui le sont mais qui peuvent travailler et celles qui sont totalement incapables de travailler. L'auteur y fait ressortir les différences et les ressemblances qui existent entre les trois catégories. Le texte (sauf les tableaux) est disponible sur cassette.

* * * *

Publications cataloguées

Faits saillants: Personnes ayant une incapacité au Canada (numéro 82-602 au catalogue, 25 \$, 30 \$ à l'extérieur du Canada) renferme les données relatives à certains groupes d'âge pour le Canada, les provinces et les territoires. On y trouve des données sur les personnes vivant dans un ménage ainsi que de l'information sur la nature et la gravité de l'incapacité, les habitudes de vie, les frais supplémentaires, le revenu et les obstacles auxquelles font face les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

*

Les profils infraprovinciaux/infraterritoriaux renferment des données de l'ESLA semblables à celles présentées dans la publication 82-602 mentionnée ci-dessus, mais à un niveau géographique plus détaillé.

Chaque profil renferme des données se rapportant à certaines régions métropolitaines de recensement (s'il y a lieu) ainsi que des données pour certaines municipalités ou certains groupements de municipalités. Cette série comprend des :

Données infraprovinciales pour...

	No au cat.
Terre-Neuve	82-603
Île-du-Prince-Édouard	82-604
Nouvelle-Écosse	82-605
Nouveau-Brunswick	82-606
Québec	82-607
Ontario	82-608
Manitoba	82-609
Saskatchewan	82-610
Alberta	82-611
Colombie-Britannique	82-612

Données infraterritoriales pour...

Yukon	82-613
Territoires du Nord-Ouest	82-614

Les publications se vendent 26 \$ l'exemplaire (31 \$ à l'extérieur du Canada) sauf celles de l'Ontario et du Québec, qui coûtent 30 \$ chacune (36 \$ à l'extérieur du Canada). La série complète vous est offerte à prix réduit, soit 256 \$.

*

Rapports thématiques spéciaux - Une série de neuf rapports: aussi disponible sur cassette. La série comprendra :

1. Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analyse les caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité vivant dans les établissements et de celles vivant dans les ménages. Pour la première fois au Canada, un rapport analyse en profondeur l'ampleur des obstacles à l'autonomie et les réalisations en matière de soutien des personnes âgées ayant une incapacité.

On y document les défis que doivent relever les personnes âgées ayant une incapacité aux chapitres du revenu, de l'éducation, du transport, des loisirs et des divertissements, de l'accessibilité au logement ainsi que de la disponibilité d'appareils, de dispositifs, de services et de soutiens spéciaux. Numéro 82-615 volume 1 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

2. Certaines conséquences socio-économiques de l'incapacité pour les femmes au Canada

Ce rapport met l'accent sur la scolarité, les caractéristiques de leur participation à la population active et le revenu des femmes ayant une incapacité. On y compare ce segment de la population aux hommes ayant une incapacité et aux hommes et femmes n'ayant pas d'incapacité. Numéro 82-615 volume 2 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

3. La cécité et la déficience visuelle au Canada

Ce rapport analyse les données de l'ESLA se rapportant aux personnes atteintes de déficience visuelle selon la province, le l'âge au début de la déficience, le sexe ainsi que la gravité et la cause de l'incapacité. On y compare les personnes atteintes d'une déficience visuelle avec la population voyante selon des variables telles que l'état matrimonial, la structure de la famille, la scolarité, l'emploi et le revenu, et la participation à des activités de loisir. Numéro 82-615 volume 3 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

4. Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analyse les loisirs et les habitudes de vie des personnes ayant une incapacité et souligne certains aspects de la fréquence de leur participation à des activités telles que les visites à des amis, les discussions au téléphone, le magasinage, etc., de même que les obstacles qui entravent l'exercice de ces activités. On y examine aussi les services de soutien que reçoivent et/ou dont ont besoin ces personnes dans la conduite de leurs activités quotidiennes. Numéro 82-615 volume 4 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

5. Caractéristiques d'emploi et de revenu des personnes ayant une incapacité

Ce rapport présentera de l'information sur le lien entre l'incapacité, l'emploi et le revenu. Données de l'ESLA et du recensement de la population de 1986 à l'appui, on y étudiera les différences qui existent entre les personnes âgées de 15 à 64 ans ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas sous le rapport de l'activité sur le marché du travail.

On y mettra l'accent sur les Canadiens qui ont une incapacité et qui sont capables de travailler et ceux qui en sont incapables. On y présentera aussi les résultats touchant les personnes ayant une incapacité qui sont retournées aux études après avoir été atteintes d'une incapacité et celles qui n'y sont pas retournées. Numéro 82-615 volume 5 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

6. Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada

Ce rapport trace le profil des adultes ayant une incapacité qui vivent dans les établissements de santé. On y examine et compare ces personnes avec leurs pairs vivant dans les ménages selon la gravité, la nature et les causes sous-jacentes des incapacités dont elles sont atteintes. L'analyse porte entre autres sur les frais supplémentaires, la mobilité et les sources de l'aide reçue pour certaines activités. Numéro 82-615 volume 6 au catalogue, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ autre pays).

7. Canadiens déficients auditifs

Ce rapport analysera les données de l'ESLA portant sur les Canadiens déficients auditifs vivant dans un ménage. On y traitera de la gravité et de la cause de la déficience auditive selon les variables de l'âge au début de l'incapacité et du sexe. Y seront également analysés l'utilisation d'appareils spéciaux, ainsi que le nombre d'autres incapacités et leur nature. Une comparaison y sera faite entre la population déficiente auditive et la population non déficiente auditive sous l'angle de variables telles que l'état matrimonial, la structure familiale, la scolarité, l'emploi et le revenu.

8. L'utilisation d'appareils spéciaux par les personnes ayant une incapacité

Ce rapport mettra l'accent sur l'usage de dispositifs spéciaux par les adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité et résidant dans les ménages. Il présentera une vaste gamme d'informations, notamment sur les appareils spéciaux selon la nature et la gravité des incapacités. L'information sera disponible pour le Canada, les provinces et les territoires.

9. Enfants ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analysera les caractéristiques des enfants ayant une incapacité selon leur âge, leur sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité. Il y sera également question des répercussions de l'incapacité sur différents aspects de la vie tels que la scolarité, les loisirs et la capacité de se déplacer.

* * * *

Service de données personnalisées de l'ESLA

Le Service de données personnalisées de l'ESLA permet aux utilisateurs de bien cerner leurs besoins en matière de données sur les personnes ayant une incapacité. Moyennant l'aide d'un conseiller technique de l'ESLA, ces besoins se transforment en tableaux ou en rapports analytiques (prix négociables).

L'ESLA peut vous renseigner sur des villes, de grandes municipalités ou des groupements de municipalités de moindre envergure. Au besoin, le Service des données personnalisées de l'ESLA regroupera des régions géographiques de façon à combler vos exigences particulières.

Fichiers de microdonnées

Le premier fichier de microdonnées renferme environ 132 000 enregistrements non identifiables de répondants adultes âgés de 15 ans et plus (71 900 adultes ayant une incapacité et 60 000 adultes n'ayant pas d'incapacité) vivant dans les ménages. Les totalisations sont disponibles à l'échelle canadienne, provinciale et territoriale et pour huit régions métropolitaines de recensement (RMR) : St. John's, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver. Tout enregistrement non compris dans l'une de ces RMR sera accompagné d'un code de désignation géographique (urbaine ou rurale).

Ce fichier de microdonnées coûte 3 000 \$. Chaque fichier est accompagné d'une documentation intégrale, en l'occurrence un cliché d'articles et une description complète des 553 variables. Il est possible d'utiliser des progiciels statistiques courants tels que SPSS et SAS afin de produire des totalisations à partir de ce fichier.

*

Le deuxième fichier de microdonnées contient environ 17 400 enregistrements non identifiables d'adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité vivant dans les établissements de santé. Dans le cas de ce fichier, les totalisations sont disponibles pour le Canada (sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) et les provinces et selon deux types d'établissements : les centres et établissements de soins spéciaux pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique, et les autres établissements. Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 500 \$.

*

Le troisième fichier de microdonnées comprend environ 35 160 enregistrements non identifiables d'enfants âgés de 14 ans vivant dans un ménage et ayant une incapacité/n'ayant pas d'incapacité. Les totalisations sont disponibles pour le Canada et les régions, soit l'Est, le Québec, l'Ontario et l'Ouest (incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 000 \$.

* * * *

Annexe F
Bibliographie

Bibliographie

1. Morin, Jean-Pierre, «Méthodologie de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités dans les institutions», Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Ottawa, octobre, 1987.
2. McDowell, Ian, «A Disability Score for the Health and Activity Limitation Survey», Statistics Canada, Disability Database Program, Ottawa, July 1988.
3. Brodeur, Marie, «Échelle de sévérité des résidents adultes en institutions: Enquête sur la santé et les limitations d'activités», Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Ottawa, octobre, 1988.
4. Morrison, Janet, «An Evaluation of the Institutions Survey and Its Potential Application to the Census», Statistics Canada, Disability Database Program, Ottawa, December 1987.
5. Organisation mondiale de la santé (OMS), «Classification internationale des maladies», 9^e révision, OMS, Genève, 1977.
6. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), «Mesurer l'incapacité», Étude spéciale n^o 5, Paris, OCDE, 1982.
7. Organisation mondiale de la santé (OMS), «Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps», OMS, Genève, 1980.

